



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

## N°15

Du Jeudi 21 Février 2019

Toulouse



Gropament d'Interès Public entre :



## Ordre du jour

<b>1. Délibération AG190221.01 : Adoption du PV de l'Assemblée générale n°14 du 28 novembre 2018 ; ....</b>	<b>3</b>
➤ Annexe de la délibération N°AG190221.01 .....	4
<b>2. Délibération AG190221.02 : adoption du compte financier 2018 du Groupement ; .....</b>	<b>9</b>
➤ Annexe de la délibération N°AG190221.02 .....	10
<b>3. Délibération AG190221.03 : adoption du budget initial 2019 du Groupement ; .....</b>	<b>40</b>
➤ Annexe de la délibération N°AG190221.03 .....	41
<b>4. Délibération AG190221.04 : adoption du programme d'activité 2019 du Groupement ; .....</b>	<b>54</b>
➤ Annexe de la délibération N°AG190221.04 .....	55

**Délibération AG190221.01** : Adoption du PV de l'Assemblée générale n°14 du 28 novembre 2018 ;

Mesdames, Messieurs,

Lors de la précédente Assemblée générale du Groupement, un procès-verbal de séance a été établi et il convient de le soumettre à votre appréciation.

**En conséquence, Mesdames, Messieurs, j'ai l'honneur de vous proposer d'adopter la délibération suivante:**

**ARTICLE UNIQUE** : le procès-verbal de séance de l'Assemblée générale du 28 Novembre, ci-annexé, est approuvé.



**Charline CLAVEAU-ABBADIE**

Présidente du conseil d'administration

# Annexe de la délibération N°AG190221.01

## **PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE N° 14**

**du 28 Novembre 2019**

### **Lieu :**

Hôtel de Région Occitanie  
22 boulevard Maréchal Juin  
31 406 TOULOUSE  
Salle comté de Foix

### **Membres de l'Assemblée générale présents (voix délibératives) :**

Mme Charline CLAVEAU-ABBADIE, Conseillère régionale de Nouvelle-Aquitaine, Présidente du Groupement,  
M. Patric ROUX, Conseiller Régional d'Occitanie, 1<sup>er</sup> Vice-Président du Groupement,

### **Autres personnalités présentes :**

M. Estève CROS, Directeur du Groupement,  
M. Jérémie OBISPO, Directeur Adjoint du Groupement,  
Mme Pauline LARRIEU, Chargée de mission du Groupement,  
Mme Sarah BEJAOU, Gestionnaire administrative du Groupement,  
Mme Valérie TRAVIER, Conseillère livre, lecture et langues régionales - DRAC Occitanie,  
M. Olivier CURNELLE, Secrétaire général adjoint de l'académie de Toulouse,  
Mme Nathalie LEURET, Directrice déléguée - Région Nouvelle-Aquitaine.

### **Pouvoir reçu de :**

Mme Dominique SALOMON, en faveur de M. Patric ROUX,  
Mme Mumine OZSOY, en faveur de M. Patric ROUX,  
M. Laurent ROTURIER, en faveur de Mme Charline CLAVEAU-ABBADIE,  
Mme Anne BISAGNI-FAURE, en faveur de Mme Charline CLAVEAU-ABBADIE.

Mme CLAVEAU-ABBADIE, Présidente du Conseil d'administration, ouvre la séance et constate que le quorum étant atteint, l'Assemblée générale peut délibérer valablement, conformément à l'article 11.3 de la convention constitutive du Groupement.

La Présidente procède ensuite à l'examen des délibérations.

1. **Délibération AG181128.01** : Adoption du PV de l'Assemblée générale n°13 du 11 octobre 2018 ;

*La délibération, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité (6 votes).*

2. **Délibération AG181128.02** : Adoption d'une aide aux opérateurs (4ème volet) ;

La Présidente souhaite qu'une présentation des rejets soit faite dorénavant en assemblée. Elle demande ensuite, au sujet du dossier déposé par l'Université Paul-Valéry de Montpellier, si le concours de l'agrégation sera finalement ouvert cette année.

Le Directeur annonce une « bonne nouvelle » sur la question suite aux échanges qu'il a eus avec la Direction Générale des Ressources Humaines du ministère. Mais il indique que cette décision n'ayant pas encore été rendue publique par le ministère, il ne peut la divulguer pour le moment.

Des échanges ont ensuite lieu sur le « plan bibliothèque » qui vise à doter les écoles bilingues publiques et les calandretas d'ouvrage en occitan sous la forme de « chèques-lire ». Il est alors précisé qu'un financement est proposé par le Rectorat de Toulouse auprès des bibliothèques au profit des écoles.

Au sujet du dossier déposé par l'Université de Bordeaux – ESPE d'Aquitaine, le Directeur rappelle que le projet piloté par l'OPLo a abouti à l'ouverture en septembre d'une formation au CRPE bilingue occitan (concours de recrutement des professeurs des écoles bilingues) dans les 6 sites de l'ESPE d'Aquitaine. Il est maintenant proposé que l'Office finance en grande partie cette formation qui affiche 60 heures dans sa maquette plus 50 heures hors maquette, soit un total de 110 h, c'est-à-dire l'équivalent de ce que propose l'ESPE de Carcassonne (mais moins cependant qui est proposé par les ESPE de Tarbes et de Montauban, à savoir 350h).

*La délibération, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité (6 votes).*

3. **Délibération AG181128.03** : Adoption du plan d'action du Groupement ;

La Présidente rappelle la démarche lancée en novembre 2017.

L'élaboration de ce document s'est appuyée sur les attentes, remarques et suggestions de l'ensemble des participants à la concertation afin de définir ses priorités stratégiques pour les années à venir, au terme de 10 mois de concertation, basée sur des ateliers de travail internes, des entretiens qualitatifs, cinq ateliers territoriaux et une consultation numérique.

La réflexion stratégique autour de l'action de l'Office et son ambition pour l'avenir de la langue occitane a été structurée autour de trois grands axes partagés avec les partenaires publics, associatifs et privés mobilisés, déclinés en objectifs opérationnels (Intensifier la demande, Maintenir et améliorer l'offre et Expérimenter des démarches).

Ces trois axes stratégiques ont ensuite été déclinés en quatre axes opérationnels, autour desquels il est proposé d'articuler les interventions de l'Office :

- Accompagner et conseiller
- Observer et mesurer
- Communiquer et faire connaître
- Soutenir les actions de terrain

Il s'agit pour l'Office d'une véritable feuille de route de l'Office qui a également vocation à permettre l'évaluation de ses actions dans le domaine de la politique linguistique.

*La délibération, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité (6 votes).*

4. **Délibération AG181128.04** : attribution d'un soutien aux candidats au Diplôme de Compétence en Langue occitane, session du 30 mai 2018 ;

Par sa décision n°AG180411.08 du 11 avril 2018, l'Assemblée générale du Groupement adoptait un dispositif de soutien au passage du Diplôme de Compétence en Langue (DCL). Dans l'attente d'une convention formelle en cours d'élaboration avec l'Université d'Aix – Marseille qui a la délégation du ministère de l'Éducation nationale sur la question et suite à une entente morale avec celle-ci, il est proposé que le Groupement participe aux coûts d'inscription par une aide de 80 € attribuée directement aux candidats qui satisfont aux conditions fixées par la délibération susmentionnée.

*La délibération, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité (6 votes).*

5. **Délibération AG181128.05** : attribution des bourses « Ensenhar » (étudiants) au titre de l'année scolaire 2018/2019 – 2ème session

Le Directeur présente la délibération. Il indique qu'il y a cinq bénéficiaires dans l'académie de Bordeaux et 8 dans l'académie de Toulouse, que trois demandes ont reçu des avis défavorables du fait que les candidates étudiantes en M1/A2 sont déjà professeures contractuelles en écoles Calandreta. Il s'agit en effet, par ce dispositif Ensenhar, d'aider en particulier les étudiants et étudiantes qui ont des besoins financiers à se consacrer à leurs études en occitan.

La Présidente souhaite qu'un bilan soit présenté l'année prochaine afin d'avoir une visibilité sur les effets de l'attribution des bourses Ensenhar pour les candidats.

*La délibération, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité (6 votes).*

6. **Délibération AG181128.06** : adoption du budget initial 2019 du Groupement

Les échanges relatifs au budget ayant déjà eu lieu lors du Conseil d'administration du même jour en présence de tous les membres de cette Assemblée générale, la Présidente soumet directement au vote le budget initial.

- **2 votes favorables** : (M. Patric ROUX, Conseiller régional délégué – Région Occitanie, Mme Dominique SALOMON, Vice-Présidente, Région Occitanie) ;
- **2 votes contre** : (Mme Charline CLAVEAU-ABBADIE, Mme Mumine OZSOY, Conseillères régionales Région Nouvelle-Aquitaine) ;
- **2 abstentions** : (Mme Anne BISAGNI-FAURE, Rectrice de l'académie de Toulouse; M. ROTURIER Laurent, Directeur Régional des Affaires Culturelles d'Occitanie.

Le Directeur indique que n'ayant pas obtenu l'unanimité des suffrages, le budget est rejeté comme le stipule l'article 11.4 de la convention constitutive de l'Office.

Au vu de ce rejet, le Directeur demande ensuite oralement aux membres de l'Assemblée générale de lui accorder l'autorisation d'ordonner les recettes et les dépenses courantes de l'Office, dans l'attente de l'adoption d'un nouveau budget.

*Cette demande du Directeur, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité (6 votes).*

*La délibération relative au lancement d'un marché communication sur la langue occitane, remise sur table, est par conséquent retirée par la Présidente, le Groupement ne pouvant pas engager de nouvelles dépenses en 2019 tant que son budget n'est pas adopté.*

## 7. Points d'informations :

- Échanges avec les représentants du ministère de l'Éducation nationale sur le rejet de la demande de soutien du Groupement auprès de la DGESCO en 2018 / suites à donner ;

Le Directeur indique qu'il n'a pas eu de la part de la DGESCO les motifs du rejet de la demande de soutien financier de l'Office en 2018 malgré ses sollicitations. Il indique qu'un nouveau projet sera présenté en 2019 par l'Office, avec un soutien formalisé des recteurs et qui portera sur les projets suivants :

- des interventions pendant le temps scolaire en appui aux activités d'enseignement :
  - o initiation à la langue occitane avec l'appui des DSDEN et le soutien complémentaire des collectivités locales, avec priorité donnée à la lecture ;
  - o sensibilisation des lycéens (et collégiens) aux enjeux de la langue occitane et du respect de la diversité culturelle ;
- la contribution au développement de la recherche pédagogique ;
  - o avec le soutien à la constitution d'un groupe de recherche interacadémique sur la langue occitane (inspecteurs pédagogiques régionaux, IEN, conseillers pédagogiques..)
- la formation linguistique des équipes pédagogiques et des autres membres de la communauté éducative ;
  - o formation des élèves de collège par du matériel évolutif et participatif au format numérique en partenariat avec le réseau CANOPÉ (Cap'Òc) ;
  - o formation de 90 h/an des professeurs volontaires dans le cadre d'une demande d'habilitation à l'occitan et de passage du DCL occitan (diplôme d'État créé par le ministère de l'Éducation nationale) en lien avec les services académiques.

Sur la réforme du Lycée, il est remis un document aux membres de l'Assemblée générale sur la baisse des possibilités et de l'intérêt pour les élèves de choisir un enseignement des langues régionales. Le ministère en effet n'a pas tenu compte des recommandations formulées dès le mois de mai 2018 par l'Office dans le cadre de la consultation technique réalisée quelques semaines avant la publication des premiers textes sur le sujet.

Il est indiqué que ce document sera remis ensuite à la DGESCO pour les inciter à amender la réforme dans le sens d'une meilleure prise en compte des langues régionales.

- Point sur le projet de partenariat avec l'ONISEP ;

Ce projet est bien avancé. Il s'agit de toiletter un site déjà existant dédié à la valorisation des métiers liés à la langue occitane afin de susciter des vocations auprès des lycéens et des collégiens. L'OPLA accompagnera le projet sous la forme d'un achat d'espace publicitaire sur le site dont il est question ici.

- Formation linguistique des titulaires déployée dans l'académie de Toulouse ;

La Délégation académique à la formation des personnels de l'éducation nationale (DAFPEN) de Toulouse a mis en place une formation de quelques jours à destination des professeurs du premier et du second degré intéressés par l'enseignement de la langue occitane. Cette formation a fait l'objet de beaucoup de demandes de la part des enseignants sollicités et va déboucher sur des habilitations à enseigner en occitan.

- Point sur le projet de mise en place des bourses Ensenhar professeur en Occitanie ;

Ce projet est mis en suspens, dans l'attente de l'approbation du budget 2019 de l'Office qui permettra d'engager de nouvelles dépenses le cas échéant.

- Point sur le lancement du marché plan de communication de l'OPLO remis dans le cadre du marché n°M18.07 ;

Le Dossier de consultation des entreprises a été rédigé. Le lancement du marché est repoussé dans l'attente de l'approbation du budget 2019 de l'Office qui permettra d'engager de nouvelles dépenses le cas échéant.

- Point sur l'ouverture du nouveau site internet de l'OPLO ;

Présentation est faite du nouveau site internet de l'Office.

- Point sur le dossier des forfaits scolaires et l'expérimentation avec la préfecture des Pyrénées-Atlantiques.

L'Office mène actuellement une expérimentation sur la question dans les Pyrénées-Atlantiques, en lien avec la fédération départementale des Calandretas et l'appui du Préfet de département. Il s'agit, pour les communes de résidence des élèves des Calandretas, de payer toute ou partie du forfait scolaire des élèves scolarisés dans une école Calandreta d'une autre commune, conformément à l'article L442-5-1 du code de l'éducation (dans les cas de fratrie, pour raisons médicales, obligations professionnelles des parents, ou pas de capacité d'accueil suffisante dans l'école de résidence).

Par ailleurs, le Directeur précise que le ministère avait indiqué dans un premier temps que l'article L.212.8 du code de l'éducation s'appliquait aux écoles élémentaires Calandreta sous contrat d'association avec l'État, ce qui aurait permis des mannes financières importantes pour les écoles associatives, avant de se dédire. Un flou juridique existe en l'absence de jurisprudence sur le sujet.



**Délibération AG190221.02** : adoption du compte financier 2018 du Groupement ;

**Mesdames, Messieurs,**

En vertu de l'article 11.2 de la convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public, l'Assemblée générale délibère notamment sur le compte financier 2018 du Groupement.

En conséquence, Mesdames, Messieurs, j'ai l'honneur de vous proposer d'adopter la délibération suivante :

**ARTICLE UNIQUE** : Le compte financier 2018 du Groupement, figurant en annexe est approuvé.



**Charline CLAVEAU-ABBADIE**

Présidente du conseil d'administration

---

**Etablissement :OFICI PUBLIC DE LA LENGA OCCITANA**

**COMPTE FINANCIER**

**présenté par l'Agent comptable**

**à Toulouse, le 21 février 2019**

**L'Agent comptable,**

Page 10 de 57

**CADRE 1**  
**Balance définitive des comptes du Grand livre**

Compte		Débit			Crédit			Solde	
N° compte	Libellé	BE	Opération ex	Total	BE	Opération ex	Total	Débit	Crédit
110	report à nouveau créditeur				73 607,98	23 812,16	97 420,14		97 420,14
120	Résultat de l'exercice (bénéfice)		3 237 316,96	3 237 316,96	23 812,16	3 283 376,40	3 307 188,56		69 871,60
134121	Région Occitanie				5 000,00		5 000,00		5 000,00
1588	Autres prov pour riques et charges		16 083,00	16 083,00	57 600,00		57 600,00		41 517,00
<b>Total classe:</b>	<b>1</b>		<b>3 253 399,96</b>	<b>3 253 399,96</b>	<b>160 020,14</b>	<b>3 307 188,56</b>	<b>3 467 208,70</b>		<b>213 808,74</b>
20531	Logiciels acquis ou sous-traités	2 650,82		2 650,82				2 650,82	
21356	Installations générales, agencements, aménagements	5 000,00		5 000,00				5 000,00	
218327	Matériel informatique acquis	8 419,55	3 290,70	11 710,25				11 710,25	
21887	Matériel téléphonique acquis	1 472,88		1 472,88				1 472,88	
280531	Amortissement des logiciels				491,94	491,94	983,88		983,88
2818327	Amortissement du matériel informatique				1 806,38	2 769,90	4 576,28		4 576,28
281887	Amortissement Matériel Téléphonique				490,96	490,96	981,92		981,92
<b>Total classe:</b>	<b>2</b>	<b>17 543,25</b>	<b>3 290,70</b>	<b>20 833,95</b>	<b>2 789,28</b>	<b>3 752,80</b>	<b>6 542,08</b>	<b>20 833,95</b>	<b>6 542,08</b>
4011	Fournisseurs - Achats de biens ou de prestations d		84 314,63	84 314,63		84 314,63	84 314,63		
4041	Fournisseurs - Achats d'immobilisations		3 290,70	3 290,70		3 290,70	3 290,70		
4081	FNP - Achats de biens ou prestations de services		81 400,00	81 400,00	139 869,00	17 287,89	157 156,89		75 756,89
421	Personnel - Rémunérations dues		22 148,84	22 148,84		22 148,84	22 148,84		
4211	Indemnité Agent Comptable		3 907,26	3 907,26		3 907,26	3 907,26		
4212	Salaire Assistante Gestionnaire		14 403,39	14 403,39		14 403,39	14 403,39		
4213	Salaire Chargée de mission Langue Occitane		22 661,83	22 661,83		22 661,83	22 661,83		
4214	SALAIRE J OBISPO		2 521,63	2 521,63		2 521,63	2 521,63		
4311	URSSAF Cotisation Employeur		18 873,99	18 873,99		18 873,99	18 873,99		
4312	URSSAF Cotisation salarié		4 168,20	4 168,20		4 168,20	4 168,20		
4313	Cotisation sociale généralisée		6 531,24	6 531,24		6 531,24	6 531,24		
4314	Contribution au remboursement de la dette sociale		355,02	355,02		355,02	355,02		
4374	IRCANTEC RAFF CNRACL		7 791,69	7 791,69		7 791,69	7 791,69		
4378	Autres org sociaux - Tickets restaurants		3 994,36	3 994,36		3 684,96	3 684,96	309,40	
4417	Subventions de fonctionnement	151 200,00	2 694 400,00	2 845 600,00		2 671 800,00	2 671 800,00	173 800,00	
44711	Taxe sur les salaires		1 471,00	1 471,00		1 471,00	1 471,00		
467	Autres comptes débiteurs ou créditeurs		2 365 631,12	2 365 631,12		2 365 631,12	2 365 631,12		
4713	Recette perçue avant émission de titre		2 487 600,00	2 487 600,00		2 487 600,00	2 487 600,00		
4728	Autres dépenses à régulariser		6 000,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00		
486	Charges constatées d'avance	1 474,14		1 474,14		1 474,14	1 474,14		
487	Produits constatés d'avance		572 601,00	572 601,00	572 601,00	638 902,60	1 211 503,60		638 902,60
<b>Total classe:</b>	<b>4</b>	<b>152 674,14</b>	<b>8 404 065,90</b>	<b>8 556 740,04</b>	<b>712 470,00</b>	<b>8 384 820,13</b>	<b>9 097 290,13</b>	<b>174 109,40</b>	<b>714 659,49</b>
5151	Compte au Trésor	705 062,03	2 684 177,43	3 389 239,46		2 649 172,50	2 649 172,50	740 066,96	

**CADRE 1**  
**Balance définitive des comptes du Grand livre**

Compte		Débit			Crédit			Solde	
N° compte	Libellé	BE	Opération ex	Total	BE	Opération ex	Total	Débit	Crédit
<b>Total classe:</b>	<b>5</b>	<b>705 062,03</b>	<b>2 684 177,43</b>	<b>3 389 239,46</b>		<b>2 649 172,50</b>	<b>2 649 172,50</b>	<b>740 066,96</b>	
606	Achats non stockés de matières et fournitures		3 563,53	3 563,53		3 563,53	3 563,53		
607	Achats de marchandises		559,20	559,20		559,20	559,20		
611	Sous-traitance générale		77 830,75	77 830,75		77 830,75	77 830,75		
6122	Crédit bail mobilier		13 416,16	13 416,16		13 416,16	13 416,16		
616	Primes d'assurance		692,52	692,52		692,52	692,52		
623	Publicité, publications, relations publiques		216,00	216,00		216,00	216,00		
6241	Transports sur achats		57,60	57,60		57,60	57,60		
6256	MISSIONS		9 054,22	9 054,22		9 054,22	9 054,22		
6257	Réceptions		218,45	218,45		218,45	218,45		
626	Frais postaux et frais de télécommunications		3 508,69	3 508,69		3 508,69	3 508,69		
6278	Autres frais et commissions		96,00	96,00		96,00	96,00		
6288	Autres services extérieurs		182,13	182,13		182,13	182,13		
62885	PAYE A FACON		15,66	15,66		15,66	15,66		
62888	Autres divers		847,39	847,39		847,39	847,39		
6311	Taxe sur les salaires		1 471,00	1 471,00		1 471,00	1 471,00		
6331	Versement transport		87,73	87,73		87,73	87,73		
635351	RAFP		1,27	1,27		1,27	1,27		
6371	Contribution sociale de solidarité ATI		23,16	23,16		23,16	23,16		
6411	Traitements, salaires et appointements		66 677,76	66 677,76		66 677,76	66 677,76		
64141	Indemnité Agent Comptable		5 610,72	5 610,72		5 610,72	5 610,72		
64142	Indemnité pr compensation hausse CSG		260,16	260,16		260,16	260,16		
6418	Autre rémunération - PEC frais restaurant région		74,87	74,87		74,87	74,87		
6451	Cotisations d'assurance maladie		18 786,26	18 786,26		18 786,26	18 786,26		
64532	CNRACL		2 803,07	2 803,07		2 803,07	2 803,07		
645351	RAFP		3,81	3,81		3,81	3,81		
645352	IRCANTEC COTISATION EMPLOYEUR		2 398,02	2 398,02		2 398,02	2 398,02		
6478	Autres charges soc - Tickets restaurants		1 830,90	1 830,90		1 830,90	1 830,90		
6511	Redevance logiciel		811,77	811,77		811,77	811,77		
657341	BOURSES		82 400,00	82 400,00		82 400,00	82 400,00		
65734211	CALANDRETA		1 010 400,00	1 010 400,00		1 010 400,00	1 010 400,00		
65734212	Enseignement primaire et secondaire		131 900,00	131 900,00		131 900,00	131 900,00		
65734213	Enseignement Supérieur		1 120,00	1 120,00		1 120,00	1 120,00		
65734214	Production Matériel Pédagogique		88 000,00	88 000,00		88 000,00	88 000,00		
65734221	IEO		263 665,60	263 665,60		263 665,60	263 665,60		
65734222	Centres de formation pr adultes		145 800,00	145 800,00		145 800,00	145 800,00		
65734223	Autres associations cours pr adultes		35 620,00	35 620,00		35 620,00	35 620,00		

**CADRE 1**  
**Balance définitive des comptes du Grand livre**

Compte		Débit			Crédit			Solde	
N° compte	Libellé	BE	Opération ex	Total	BE	Opération ex	Total	Débit	Crédit
6573423	COLLECTIVITES ET ORGANISMES		157 500,00	157 500,00		157 500,00	157 500,00		
65734241	RADIOS		173 680,00	173 680,00		173 680,00	173 680,00		
65734242	Autres MEDIAS		257 700,00	257 700,00		257 700,00	257 700,00		
6573425	Autres associations		11 965,00	11 965,00		11 965,00	11 965,00		
6811	Dotation aux amortissements des immo corp et incor		3 752,80	3 752,80		3 752,80	3 752,80		
<b>Total classe:</b>	<b>6</b>		<b>2 574 602,20</b>	<b>2 574 602,20</b>		<b>2 574 602,20</b>	<b>2 574 602,20</b>		
7412	Autres ministères		33 000,00	33 000,00		33 000,00	33 000,00		
74421	Région Occitanie		2 171 401,00	2 171 401,00		2 171 401,00	2 171 401,00		
74422	Région N Aquitaine		1 062 600,00	1 062 600,00		1 062 600,00	1 062 600,00		
7815	Reprises prov pr risques et charges fonctionnement		16 083,00	16 083,00		16 083,00	16 083,00		
<b>Total classe:</b>	<b>7</b>		<b>3 283 084,00</b>	<b>3 283 084,00</b>		<b>3 283 084,00</b>	<b>3 283 084,00</b>		
890	Bilan d'ouverture	875 279,42		875 279,42	875 279,42		875 279,42		
<b>Total classe:</b>	<b>8</b>	<b>875 279,42</b>		<b>875 279,42</b>	<b>875 279,42</b>		<b>875 279,42</b>		
<b>Total général</b>		<b>1 750 558,84</b>	<b>20 202 620,19</b>	<b>21 953 179,03</b>	<b>1 750 558,84</b>	<b>20 202 620,19</b>	<b>21 953 179,03</b>	<b>935 010,31</b>	<b>935 010,31</b>

## CADRE 1

## Balance définitive des comptes du Grand livre - Récapitulatif

Compte		Débit			Crédit			Solde	
N° compte	Libellé	BE	Opération ex	Total	BE	Opération ex	Total	Débit	Crédit
Total classe:	1		3 253 399,96	3 253 399,96	160 020,14	3 307 188,56	3 467 208,70		213 808,74
Total classe:	2	17 543,25	3 290,70	20 833,95	2 789,28	3 752,80	6 542,08	20 833,95	6 542,08
Total classe:	4	152 674,14	8 404 065,90	8 556 740,04	712 470,00	8 384 820,13	9 097 290,13	174 109,40	714 659,49
Total classe:	5	705 062,03	2 684 177,43	3 389 239,46		2 649 172,50	2 649 172,50	740 066,96	
Total classe:	6		2 574 602,20	2 574 602,20		2 574 602,20	2 574 602,20		
Total classe:	7		3 283 084,00	3 283 084,00		3 283 084,00	3 283 084,00		
Total classe:	8	875 279,42		875 279,42	875 279,42		875 279,42		
<b>Total général</b>		<b>1 750 558,84</b>	<b>20 202 620,19</b>	<b>21 953 179,03</b>	<b>1 750 558,84</b>	<b>20 202 620,19</b>	<b>21 953 179,03</b>	<b>935 010,31</b>	<b>935 010,31</b>

**CADRE 2**  
**Développement des Dépenses budgétaires**

Compte	Libellé	EXECUTION			PREVISIONS		
		Montant Brut des Dépenses	Reversements	Montant Net des Dépenses	Ouverts	Ordres Budgétaires	Non Employés
<b>Fonctionnement</b>							
60	ACHATS ET VARIATION DE STOCKS	4 122,73		4 122,73	7 000,00		2 877,27
60	ACHATS ET VARIATION DE STOCKS	4 122,73		4 122,73	7 000,00		2 877,27
61	ACHATS DE SOUS-TRAITANCE ET SERVICES EXTERIEURS	91 939,43		91 939,43	94 595,00		2 655,57
61	ACHATS DE SOUS-TRAITANCE ET SERVICES EXTERIEURS	91 939,43		91 939,43	94 595,00		2 655,57
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS (en relation avec l	14 196,14		14 196,14	29 000,00		14 803,86
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS (en relation avec l	14 196,14		14 196,14	29 000,00		14 803,86
63	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 583,16		1 583,16	3 000,00		1 416,84
63	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 583,16		1 583,16	3 000,00		1 416,84
64	CHARGES DE PERSONNEL	98 445,57	292,40	98 153,17	119 905,00		21 751,83
64	CHARGES DE PERSONNEL	98 445,57	292,40	98 153,17	119 905,00		21 751,83
65	AUTRES CHARGES	2 360 562,37		2 360 562,37	2 908 600,00		548 037,63
65	AUTRES CHARGES	2 360 562,37		2 360 562,37	2 908 600,00		548 037,63
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET	3 752,80		3 752,80	6 000,00		2 247,20
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET	3 752,80		3 752,80	6 000,00		2 247,20
<b>Sous Total Section - Fonctionnement</b>		<b>2 574 602,20</b>	<b>292,40</b>	<b>2 574 309,80</b>	<b>3 168 100,00</b>		<b>593 790,20</b>
<b>Investissement</b>							
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				2 000,00		2 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				2 000,00		2 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (HORS BIENS VIVANTS)	3 290,70		3 290,70	5 500,00		2 209,30
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (HORS BIENS VIVANTS)	3 290,70		3 290,70	5 500,00		2 209,30
<b>Sous Total Section - Investissement</b>		<b>3 290,70</b>		<b>3 290,70</b>	<b>7 500,00</b>		<b>4 209,30</b>
<b>Total</b>		<b>2 577 892,90</b>	<b>292,40</b>	<b>2 577 600,50</b>	<b>3 175 600,00</b>		<b>597 999,50</b>

**CADRE 3**  
**Développement des Recettes budgétaires**

Compte	Libellé	EXECUTION			PREVISIONS		
		Montant Brut Titres Recettes	Annulations	Montant Net des Recettes	Prévisions	Plus Values	Moins Values
<b>Fonctionnement</b>							
74	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	3 267 001,00	638 902,60	2 628 098,40	2 648 000,00		19 901,60
74	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	3 267 001,00	638 902,60	2 628 098,40	2 648 000,00		19 901,60
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROV	16 083,00		16 083,00	57 600,00		41 517,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROV	16 083,00		16 083,00	57 600,00		41 517,00
<i>Sous Total Section -</i>	<b>Fonctionnement</b>	<b>3 283 084,00</b>	<b>638 902,60</b>	<b>2 644 181,40</b>	<b>3 175 600,00</b>		<b>531 418,60</b>
<b>Total</b>		<b>3 283 084,00</b>	<b>638 902,60</b>	<b>2 644 181,40</b>	<b>3 175 600,00</b>		<b>531 418,60</b>



**CADRE 4**  
**Exécution du budget (Tableau récapitulatif)**

Tableau 1. Compte de résultat - première section

Dépenses			Recettes		
Compte	Intitulé	Montant	Compte	Intitulé	Montant
60	ACHATS ET VARIATION DE STOCKS	4 122,73	74	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	2 628 098,40
61	ACHATS DE SOUS-TRAITANCE ET SERVICES	91 939,43	75	AUTRES PRODUITS DE GESTION	
62	EXTERIEURS AUTRES SERVICES EXTERIEURS (en relation avec	14 196,14	77	Produits sur exercice antérieur	
63	1 IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 583,16	78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROV	16 083,00
64	CHARGES DE PERSONNEL	98 153,17			
65	AUTRES CHARGES	2 360 562,37			
66	CHARGES FINANCIERES				
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET	3 752,80			
<b>Total des Dépenses (1)</b>		<b>2 574 309,80</b>	<b>Total des Recettes (2)</b>		<b>2 644 181,40</b>
<b>RESULTAT: bénéfice (3)=(2)-(1)</b>		<b>69 871,60</b>	<b>RESULTAT: perte (4)=(1)-(2)</b>		
<b>TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT (1)+(3)=(2)+(4)</b>		<b>2 644 181,40</b>	<b>TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT (1)+(3)=(2)+(4)</b>		<b>2 644 181,40</b>

**CADRE 4**  
**Exécution du budget (Tableau récapitulatif)**

Tableau 2. Capacité d'autofinancement (CAF)

<b>Résultat de l'exercice: Bénéfice (3)</b>	<b>69 871,60</b>
+ ACHATS ET VARIATION DE STOCKS ( Chapitre 60)	4 122,73
+ ACHATS DE SOUS-TRAITANCE ET SERVICES EXTERIEURS( Chapitre 61)	91 939,43
+ AUTRES SERVICES EXTERIEURS (en relation avec l'activité) ( Chapitre 62)	14 196,14
+ IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES ( Chapitre 63)	1 583,16
+ CHARGES DE PERSONNEL ( Chapitre 64)	98 153,17
+ AUTRES CHARGES ( Chapitre 65)	2 360 562,37
+ CHARGES FINANCIERES ( Chapitre 66)	0,00
+ DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONSET AUX PROVISIONS ( Chapitre 68)	3 752,80
- SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ( Compte 74)	2 628 098,40
- AUTRES PRODUITS DE GESTION ( Compte 75)	0,00
- Produits sur exercice antérieur ( Compte 77)	0,00
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>16 083,00</b>

**CADRE 4**  
**Exécution du budget (Tableau récapitulatif)**

Tableau 3. Tableau de financement abrégé - deuxième section

Emplois			Ressources		
Compte	Intitulé	Montant	Compte	Intitulé	Montant
			<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		10	FINANCEMENTS DE L'ACTIF PAR L'ETAT,	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (HORS BIENS VIVANTS)	3 290,70	11	ECARTS D REPORT À NOUVEAU (SOLDE CRÉDITEUR OU DÉBITEUR)	
			15	PROVISIONS	
			28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	
<b>Total des Emplois (5)</b>		<b>3 290,70</b>	<b>Total des Ressources (6)</b>		<b>16 083,00</b>
<b>APPORT AU FONDS DE ROULEMENT (7)=(6)-(5)</b>		<b>12 792,30</b>	<b>PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT (8)=(5)-(6)</b>		

**Bilan**

ACTIF	Exercice 2018			Exercice 2 017	PASSIF	Exercice 2018	Exercice 2 017
	Brut	Amortissement dépréciation	Net	Net			
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>					<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>Immobilisations incorporelles</b>	2 650,82	983,88	1 666,94	2 158,88	<b>Financements reçus</b>		
<b>Immobilisations corporelles</b>					Financement de l'actif par l'état		
Terrains					Financement de l'actif par les Régions	5 000,00	5 000,00
Installations générales, Bureaux	5 000,00		5 000,00	5 000,00	Fonds propres des fondations		
					Ecarts de réévaluation		
					<b>Réserves</b>		
Autres immobilisations corporelles					<b>Report à nouveau</b>	97 420,14	73 607,98
Matériel informatique, Téléphonie	13 183,13	5 558,20	7 624,93	7 595,09	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	69 871,60	23 812,16
					Provisions réglementées		
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes sur commandes					<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	172 291,74	102 420,14
Immobilisations grevées de droits							
					<b>Provisions pour risques et charges</b>		
<b>Immobilisations financières</b>					Provisions pour risques		
					Provisions pour charges	41 517,00	57 600,00
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	20 833,95	6 542,08	14 291,87	14 753,97	<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	41 517,00	57 600,00
					<b>DETTES FINANCIERES</b>		
					Emprunts obligataires		
					Emprunts souscrits auprès des établissements financiers		
					Dettes financières et autres emprunts		
					<b>TOTAL DETTES FINANCIERES</b>		
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					<b>DETTES NON FINANCIERES</b>		
<b>Stocks</b>					Dettes fournisseurs et comptes rattachés	75 756,89	139 869,00
<b>Créances</b>					Dettes fiscales et sociales		
Créances sur des entités publiques (Etat, autres entités publiques), des organismes internationaux et la Commission européenne	173 800,00		173 800,00	151 200,00	Avances et acomptes reçus		
Créances sur les clients et comptes rattachés					Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers (dispositifs d'intervention)		
Avances et acomptes versés sur commandes					Autres dettes non financières		
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers (dispositifs d'intervention)							
Créances sur les autres débiteurs	309,40		309,40		Produits constatés d'avance	638 902,60	572 601,00
<b>Charges constatées d'avance</b>				1 474,14	<b>TOTAL DETTES NON FINANCIERES</b>	714 659,49	712 470,00
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)</b>	174 109,40		174 109,40	152 674,14			
<b>TRESORERIE</b>					<b>TRESORERIE</b>		
Valeurs mobilières de placement					Autres éléments de trésorerie passive		
Disponibilités	740 066,96		740 066,96	705 062,03			
Autres					<b>TOTAL TRESORERIE</b>		
<b>TOTAL TRESORERIE</b>	740 066,96		740 066,96	705 062,03			
Comptes de régularisation					Comptes de régularisation		
Ecarts de conversion actif					Ecarts de conversion Passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	935 010,31	6 542,08	928 468,23	872 490,14	<b>TOTAL GENERAL</b>	928 468,23	872 490,14

## Compte de résultat

CHARGES	Exercice 2018	Exercice 2 017	PRODUITS	Exercice 2018	Exercice 2 017
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>			<b>PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Achats	1 370,97	1 532,29			
Consommation de marchandises et approvisionnements réalisation de travaux et consommation directe de services par l'organisme au titre de son activité ainsi que les charges liées à la variation des sto	109 699,10	70 995,82	<b>Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)</b>		
Charges de personnel	1 471,00		Subventions pour charges de service public		
Salaires,traitements et rémunérations diverse	74 162,01	25 795,45	Subventions de fonctionnement en provenance de l des autres entités publiques	2 628 098,40	2 087 397,00
Charges sociales	24 103,32	7 111,21	Subventions spécifiquement affectées au financemen certaines charges d'intervention en provenance de des autres entités publiques		
Intéressement et participation			Dons et legs		
Autres charges de personnel			Produits de la fiscalité affectée		
Autres charges de fonctionnement (dont pertes pour créances irrécouvrables)			<b>Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)</b>		
Dotations aux amortissements,dépréciations,provisi et valeurs nettes comptables des actifs cédés	3 752,80	2 789,28	Ventes de biens ou prestations de services		
<b>TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>	214 559,20	108 224,05	Produits de cessions d'éléments d'actif		
<b>CHARGES D'INTERVENTION</b>			Autres produits de gestion		
Dispositif d'intervention pour compte propre			Production stockée et immobilisée		
Transferts aux ménages	82 400,00		Produits perçus en vertu d'un contrat concourant réalisation d'un service public		
Transferts aux entreprises			<b>Autres produits</b>		
Transferts aux collectivités territoriales			Reprises sur amortissements,dépréciations et provi (produits de fonctionnement)	16 083,00	
Transferts aux autres collectivités	2 277 350,60	1 897 760,79	Reprises du financement rattaché à un actif		
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie l'organisme			Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondations)		
Dotations aux provisions et dépréciations		57 600,00			
<b>TOTAL CHARGES D'INTERVENTION</b>	2 359 750,60	1 955 360,79			
Engagements à réaliser sur fonds dédiés (Fondation)					
<b>TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION</b>	2 574 309,80	2 063 584,84	<b>TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>	2 644 181,40	2 087 397,00
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Charges d'intérêt			Produits des participations et des prêts		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placement			Produits nets sur cessions des immobilisations fin		
Pertes de change			Intérêts sur créances non immobilisées		
Autres charges financières			Produits des valeurs mobilières de placement et de la trésorerie		
Dotations aux amortissements,dépréciations et aux provisions financières			Produits nets sur cessions de valeurs mobilières d placement		
			Gains de change		
			Autres produits financiers		
			Reprises sur amortissements,dépréciations et provi financières		

**Compte de résultat**

<b>CHARGES</b>	<b>Exercice 2018</b>	<b>Exercice 2 017</b>	<b>PRODUITS</b>	<b>Exercice 2018</b>	<b>Exercice 2 017</b>
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES</b>			<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>		
Impôt sur les sociétés					
RESULTAT DE L'ACTIVITE ( B E N E F I C E )	69 871,60	23 812,16	RESULTAT DE L'ACTIVITE ( P E R T E )		
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>2 644 181,40</b>	<b>2 087 397,00</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>2 644 181,40</b>	<b>2 087 397,00</b>

**COMPTE FINANCIER**

**L'Agent Comptable soussigné, affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte financier. L'Ordonnateur soussigné, certifie l'exactitude du montant des titres de dépenses et du montant des titres de recettes inscrits au présent compte financier.**

**à TOULOUSE**

**le 21 février 2019**

**L'Agent Comptable,**

**Lucie CANO**

**Office Public de la Langue Occitane**

**L'Ordonnateur soussigné, certifie l'exactitude du montant des titres de dépenses et du montant des titres de recettes inscrits au présent compte financier.**

**à TOULOUSE**

**le 21 février 2019**

**L'Ordonnateur,**

**Estève CROS**

**Adopté sans réserve (1) par le Conseil d'Administration dans la séance du 28 février 2019**

**à TOULOUSE**

**le 28 février 2019**

**Le Président du Conseil d'Administration,**

**Charline CLAVEAU ABADIE**

- (1) Mention 'Sans réserve' à rayer éventuellement.

- En cas de réserves, joindre l'exemplaire du procès-verbal de la délibération du Conseil d'Administration

## Situation patrimoniale en droit constaté

EMPLOI		RESSOURCES	
Insuffisance d'autofinancement	<b>0.00</b>	Capacité d'autofinancement	<b>57 541.40</b>
		Financement de l'actif par l'Etat (101*,104*,hors 1049*)	<b>0.00</b>
Investissements (20*,21*,23*,25*,26*,27*)	<b>3 290.70</b>	Financement de l'actif par des tiers autre que l'Etat (131*,134*,hors 1349)	<b>0.00</b>
		Autres ressources (103*,138,19*,756)	<b>0.00</b>
Remboursement des dettes financières(16*)	<b>0.00</b>	Augmentation des dettes financières(16*)	<b>0.00</b>
<b>TOTAL DES EMPLOIS(5)</b>	<b>3 290.70</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES(6)</b>	<b>57 541.40</b>
<b>Apport au fonds de roulement (7) =(6) - (5)</b>	<b>54 250.70</b>	<b>Prélèvement sur fonds de roulement (8) = (5) - (6)</b>	<b>0.00</b>

## Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Montants
Variation de FONDS DE ROULEMENT: APPORT(7) ou PRELEVEMENT(8)	54 250.70
Variation de BESOIN en FONDS DE ROULEMENT(FdR - TRESORERIE)	19 245.77
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT(I) - PRELEVEMENT(II)	35 004.93
Niveau de FONDS DE ROULEMENT	199 516.87
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	540 550.09
Niveau de la TRESORERIE	740 066.96



Groupement d'intérêt public  
**Office Public de la Langue Occitane**

**Agence comptable**

---

**Compte financier 2018**

---

Annexe aux états financiers

Lucie CANO, agent comptable

## SOMMAIRE

### **1- Faits caractéristiques, principes comptables et méthode d'évaluation, faits marquants de l'exercice**

#### 1-1 Faits caractéristiques

#### 1-2 Principe et méthodes d'évaluation

##### 1-2-1) Référentiel comptable

##### 1-2-2) Comptabilisation des Immobilisations et amortissements

##### 1-2-3) Rattachement des charges et des produits à l'exercice : Changement de méthode

###### 1-2-3-1) Charges à payer

###### 1-2-3-2) Produits constatés d'avance

### **2 - Notes relatives aux postes du bilan**

#### **2-1 : ACTIF**

##### 2-1-1 Immobilisations corporelles et incorporelles

##### 2-1-2 Amortissements

##### 2-1-3 Créances

##### 2-1-4 Disponibilités

#### **2-2 : PASSIF**

##### 2-2-1 Financement externe de l'actif

##### 2-2-2 Provision pour charges

##### 2-2-3 Dettes fournisseurs et comptes rattachés

##### 2-2-4 Produits constatés d'avance

### **3 - Engagements hors bilan**

#### 3-1) Mises à disposition

#### 3-2) Subventions et Bourses

### **4 - Notes relatives aux postes du compte de résultat**

#### 4-1 Ventilation des ressources

#### 4-2 Charges d'interventions

#### 4-3 Résultat, impôt et taxes

-----

## 1 - Faits caractéristiques, principes comptables et méthode d'évaluation, faits marquants de l'exercice

L'exercice comptable s'exerce sur l'année civile.

### 1-1 Faits caractéristiques

#### *- Recrutements*

Le contrat à durée déterminée de Mme Pauline LARRIEU a été transformé en contrat à durée indéterminée à compter du 4 septembre 2018.

Mme Pauline LARRIEU est recrutée en qualité de Chargée de mission langue Occitane.

Le contrat à durée déterminée de Mme Sarah BEJAOU qui expirait le 19 juillet 2018 a été reconduit pour une durée de 8 mois en qualité de gestionnaire administrative. Il se terminera le 18 mars 2019.

Il a été mis fin à la mise à disposition à titre gratuit par le Ministère de l'Education nationale de M. Christophe LARROCAN au 31/08/2018 qui a été remplacé depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2018 par M. Olivier DUCHOUSSAUD, également mis à disposition à titre gratuit par le Ministère de l'Education Nationale.

#### *-Ouverture d'une antenne à Bordeaux*

Ouverture d'une antenne de l'OPLO à Bordeaux dans les locaux mis à disposition par la région Nouvelle Aquitaine et nomination en qualité de Directeur adjoint, de M. Jérémie OBISPO, attaché territorial détaché sur le poste par la Région Nouvelle Aquitaine à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018.

### 1-2 Principe et méthodes d'évaluation

#### 1-2-1) Référentiel comptable

Le GIP OPLO étant détenu conjointement pour plus de la moitié des voix au sein de l'organe délibérant par des collectivités territoriales (personnes morales mentionnées au 2<sup>o</sup> de l'article 1 du décret GBCP) et conformément aux dispositions de la convention constitutive (qui ne prévoit ni l'application des dispositions du code général des collectivités territoriales, ni l'assujettissement à la comptabilité budgétaire), le GIP OPLO est un organisme soumis à la comptabilité publique mais pas à la comptabilité budgétaire. Il applique par conséquent les titres I et III du décret GBCP n° 2012-1246 du 7 novembre 2012, à l'exception des 1<sup>o</sup> et 2<sup>o</sup> de l'article 175 et des articles 178 à 185, 204 à 208, 215 à 219 et 220 à 228\*.

*\*- 1<sup>o</sup> et 2<sup>o</sup> de l'article 175 du décret GBCP relatifs à la présentation du budget en autorisations d'engagement et crédits de paiement limitatifs, et au plafond d'emploi ;*

*- articles 178 à 185 relatifs au cadre budgétaire des organismes soumis à la comptabilité budgétaire ;*

*- articles 204 à 208 relatifs à la comptabilité budgétaire en autorisations d'engagement et crédits de paiement ;*

*- articles 220 à 228 relatifs au contrôle budgétaire ;*

Le GIP OPLO applique le recueil des normes comptables des organismes publié par arrêté du 1er juillet 2015 portant adoption du recueil des normes comptables applicables aux organismes visés aux alinéas 4 à 6 de l'article 1er du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (nomenclature commune).

## 1-2-2) Comptabilisation des Immobilisations et amortissements

Les immobilisations acquises à titre onéreux sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Ce coût est constitué du prix d'achat, des droits et taxes non récupérables et le cas échéant des frais de livraison et de mise en service.

Un plan d'amortissement propre à chaque catégorie d'immobilisation a été adopté par l'Assemblée Générale du 9 décembre 2016 qui a fixé les dispositions relatives aux durées d'amortissement..

L'assemblée Générale a adopté lors de l'assemblée générale du 11/04/2018 le règlement financier de l'office public de la langue occitane qui prévoit notamment les nouvelles modalités d'amortissement des immobilisations qui sont désormais amorties à compter de leur mise en service conformément aux règles comptables applicables en la matière.

Conformément au règlement financier adopté, les acquisitions de matériel informatique réalisées au cours de l'exercice 2018 ont fait l'objet de la comptabilisation d'un amortissement au titre de l'exercice 2018 à compter de leur mise en service.

Au cours de l'exercice 2018, l'office a fait l'acquisition d'ordinateurs portables pour équiper la nouvelle antenne de Bordeaux.

Les amortissements des immobilisations acquises en 2016 et 2017 se sont poursuivies en 2018.

Cette opération a conduit à comptabiliser un amortissement total de 3752,80 €.

## 1-2-3) Rattachement des charges et des produits à l'exercice

### 1-2-3-1) Charges à payer

Les bourses ou subventions non encore versées en fin d'exercice, sont désormais prise en compte par la comptabilisation des produits constatés d'avance. Le compte 4081 « charges à payer » contient néanmoins le solde des subventions non encore versées et votées en 2016.

Concernant les charges à payer relatives aux subventions votées au cours de l'exercice 2016 et comptabilisées en charge à payer sur les exercices précédents =

Au 31/12/2018, il reste des subventions non encore versées mais votées au cours de l'exercice 2016 pour un montant total de **50 309 €**, les conditions d'obtention n'étant pas remplies (absence de production des justificatifs nécessaires). Ces montants figurent toujours au crédit du compte 4081 « charges à payer » au 31/12/2018 et ce solde a été repris en bilan d'entrée au 01/01/2019.

Bénéficiaire	AIDES VOTEES en 2016	Reste à verser au 31/12/2018
<b>CANOPE CAPOC</b>	<b>88 000</b>	6600
<b>creo 31</b>	<b>3 500</b>	700
<b>IEO Bolegatoish</b>	<b>800</b>	160
<b>IEO 32</b>	<b>5 200</b>	5200
<b>IEO P LAGARDE</b>	<b>2 745</b>	549
<b>IEO Vam e Nhac</b>	<b>500</b>	500
<b>MEDOC PAU</b>	<b>3 000</b>	600
<b>Université JEAN JAURES</b>	<b>5 500</b>	5500

<b>Université JEAN JAURES</b>	<b>6 500</b>	6500
<b>Université michel Montaigne BORDEAUX</b>	<b>40 000</b>	24000
<b>TOTAL</b>	155 745	<b>50309</b>

De même, parmi les factures comptabilisées en charge à payer au 31/12/2016, il reste un fournisseur non encore soldé. Il s'agit du prestataire **POAPLUME** dont la facturation et le paiement de la prestation engagée en 2016 n'est pas encore totalement soldée. Sur une charge initiale de 29 280 €, il a été comptabilisé une charge à payer au 31/12/2017 de 19 440 €.

Au **31/12/2018**, il apparaît que le solde de cette facture n'a pas été réclamé en totalité par le fournisseur, la prestation n'ayant pas été réalisée.

Il reste donc sur cette facture, dans le compte de charge à payer, une somme de **18 240 €**.

**Au titre de l'exercice 2018**, certaines factures arrivées trop tardivement en fin d'année pour des prestations exécutées mais n'ont pas pu être comptabilisées au 31/12/2018. Elles se rattachent néanmoins à l'exercice 2018 et ont fait l'objet d'une écriture d'inventaire en « charge à payer » pour un montant total de **7 207,89 €**.

Il s'agit des dépenses suivantes :

<b>Charge A Payer 2018</b>	Compte 4081
<b>Fournisseur</b>	<b>Montant CAP</b>
ORANGE BUSINESS LIGNE FIXE_Abonnement	235,96
KONICA MINOLTA_ Leasing Copieur	110,53
IN OC AQUITA - Institut Occitan_Prestation	299,64
CROS Estève_Rembt de frais	349,07
Idées communes_prestation	5 520,00
OBISPO Jérôme _Rembt de frais	692,69
<b>TOTAL</b>	<b>7 207,89</b>

### 1-2-3-2) Produits constatés d'avance

Afin de rétablir la parfaite correspondance entre les produits et les charges comptabilisées, le GIP Office Public de la Langue Occitane a comptabilisé des produits constatés d'avance par des réductions de recette venant diminuer les comptes de produits enregistrés en comptabilité pour l'exercice 2018 à hauteur des aides qui ont été votées au cours de l'exercice 2017 et 2018 mais pas encore versées au 31/12/2018 dans l'attente de la production des justificatifs nécessaires à leur versement.

Ces produits constatés d'avance s'élèvent à **638 902,60 €**.

## 2 - Notes relatives aux postes du bilan

### 2-1 : ACTIF

#### 2-1-1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Le GIP OPLO a fait l'acquisition de matériels informatiques à savoir 2 ordinateurs portables valorisés au bilan pour leur montant TTC soit **3 290,70 €**. Ces immobilisations conformément au règlement financier approuvé lors de l'assemblée générale du 11 avril 2018 ont été amorties à compter de leur mise en service lorsque celle-ci est intervenue avant la clôture de l'exercice selon un amortissement linéaire d'une durée de 3 ans conformément au plan d'amortissement adopté par l'Assemblée Générale dans sa délibération du 9 décembre 2016 et confirmé par le nouveau règlement financier adopté en 2018.

LE GIP occupe des locaux mis à disposition par la Région Occitanie. Cette mise à disposition a été valorisée à 5 000 € conformément à la convention de mise à disposition des locaux conclue le 3 décembre 2015.

L'antenne de Bordeaux de l'office occupe des locaux mis à disposition par la Région Nouvelle Aquitaine (valorisée à 5000 € sur le budget en attente de précisions).

-----

GIP OPLO _ Tableau des immobilisations 2018						
Postes du bilan	Désignation	Compte	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations (acquisitions)	Diminutions (cession ou mise au rebut)	Valeur brute à la fin de l'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>						2650,78
Logiciels	Antivirus	20531	658,93			658,93
	Suite Microsoft office	20531	1991,85			1991,85
<b>Immobilisations corporelles</b>						13183,13
Matériel informatique	Ordinateur portable HP PRO BOOK 17001	218327	884,09			884,09
	Ordinateur portable HP PRO BOOK 17002	218327	884,09			884,09
	Ordinateur portable HP PRO BOOK 17003	218327	884,09			884,09
	Ordinateur portable DELL INSPIRON_17009	218327	1055,3			1055,3
	PC Portable HP Elite Book 1030 G1_17010	218327		1882,8		1882,8
	PC Fujitsu esprimo P 756 007004	218327	803,36			803,36
	PC Fujitsu esprimo P 756 007005	218327	803,36			803,36
	PC Fujitsu esprimo P 756 007006	218327	803,36			803,36
	PC Fujitsu esprimo P757	218327	972,35			972,35
	PC Fujitsu esprimo P 757	218327	972,35			972,35
	PC PORTABLE HP Elite Book 1030 G3	218327		1407,9		1407,9
	Boitier NAS 170010	218327	357,2			357,2
Téléphonie	Samsung Galaxy S7- 170011	21887	736,44			736,44
	Samsung Galaxy S7- 170012	21887	736,44			736,44

## 2-1-2 Amortissements

Tableau d'amortissement linéaire					
IMMOBILISATIONS	Nombre d'années d'amortissement	Valeur comptable début d'exercice	Annuité amortissement de l'exercice	Amortissements cumulés	Valeur nette comptable en fin d'exercice
<b>ORD PORT 17001</b>	3	884,09	294,66	589,32	294,77
Logiciels associés 1et 2 sur ORD PORT 17001	4	327,97	81,99	163,98	163,99
<b>ORD PORT 17002 et accessoires</b>	3	884,09	294,66	589,32	294,77
Logiciels associés 1et 2 sur ORD PORT 17002	4	327,97	81,99	163,98	163,99
<b>ORD PORT 17003 et accessoires</b>	3	884,09	294,66	589,32	294,77
Logiciels associés 1et 2 sur ORD PORT 17003	4	327,97	81,99	163,98	163,99
<b>ORD 007004</b>	3	803,36	267,78	535,56	267,8
Logiciels associés 1et 2 sur ORD 007004	4	327,97	81,99	163,98	163,99
<b>ORD 007005</b>	3	803,36	267,78	535,56	267,8
Logiciels associés 1et 2 sur ORD 007005	4	327,97	81,99	163,98	163,99
<b>ORD 007006</b>	3	803,36	267,78	535,56	267,8
Logiciels associés 1et 2 sur ORD 007006	4	327,97	81,99	163,98	163,99
<b>TELPOR 170011 et accessoire</b>	3	736,44	245,48	490,96	245,48
<b>TELPOR 170012 et accessoire</b>	3	736,44	245,48	490,96	245,48
<b>NAS 170010</b>	3	357,2	119,06	238,12	119,08
<b>Ord PORT 17009</b>	3	1055,3	351,77	351,77	703,53
<b>Ord PORT 17010</b>	3	1882,3	611,75	611,75	1270,88

## 2-1-3 Créances

La créance de 173 800 € figurant à l'actif circulant correspond au solde de la subvention due par la région Nouvelle Aquitaine au titre de l'exercice 2018 mais non encore versée.

La créance de 309,40 € figurant également à l'actif circulant correspond aux tickets restaurant non distribués aux salariés du GIP OPLO au 31/12/2018.

## 2-1-4 Disponibilités

Le compte de dépôt de fonds au Trésor (DFT) arrêté au 31/12/2018 présente un solde créditeur de 740 066,96 €.

## 2-2 : PASSIF

### 2-2-1 Financement externe de l'actif

Ce poste du bilan retrace la mise à disposition par la Région Occitanie des bureaux au GIP OPLO ainsi que divers matériels pour une valeur totale évaluée à 5 000 € dans la convention de mise à disposition.

## 2-2-2 Provision pour charges

Lors de l'Assemblée Générale du GIP OPLO en date du 15/12/2017, il a été voté et prévu au budget, la comptabilisation d'une provision pour charge correspondant au marché à bon de commande lancé en décembre 2017 pour la sensibilisation des lycéens.

Cette provision a été comptabilisée pour un montant de 57 600 € au 31/12/2017.

Dans la mesure où ce marché est prolongé sur l'exercice 2019, cette provision est reprise au 31/12/2018, à hauteur des montants qui ont été payés au cours de l'exercice et correspondant à ce marché. Le solde de la provision s'élève désormais à **41 517 €** et sera repris au 31/12/2019 à hauteur des dépenses correspondants à ce marché payées au cours de l'année 2019.

## 2-2-3 Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Ce poste du bilan comprend les charges à payer comptabilisées au titre de l'exercice 2018 détaillées ci-avant pour un montant de 7 207,89€, les charges à payer sur les subventions votées non versées comptabilisée au 31/12/2016 et pour lesquelles il reste un solde de 50 309 €, ainsi que le solde de la charge à payer comptabilisée au 31/12/2017 pour le fournisseur POAPLUME pour laquelle il subsiste un solde de 18 240 € soit un total de 75 756,89 €.

## 2-2-4 Produits constatés d'avance = 638 902 €

Les contributions des membres sont versées en totalité au cours de l'exercice pour financer des actions dont la réalisation est parfois pluriannuelle. Les produits constatés d'avance permettent de reporter sur l'exercice suivant les crédits nécessaires aux financements restants à assurer au titre des engagements votés au cours de l'exercice mais dont la réalisation totale ou partielle ne pourra intervenir que l'année suivante compte tenu des conditions de versement définies.

Ces engagements hors bilan sont détaillés ci-dessous au §3-2.

Le montant a été défini en fonction des subventions et des bourses votées en **2017** non encore versées :

Subventions 2017	70 992
Bourses 2017	16 000
<b>Produits constatés d'avance au titre des aides votées en 2017</b>	<b>86 992</b>

Le montant a été défini en fonction des subventions, des bourses, des DCL votées en **2018** non encore versées :

Subventions 2018	481 270
Bourses 2018	70 000
DCL 2018	640
<b>Produits constatés d'avance au titre des aides votées en 2018</b>	<b>551 910</b>

**Soit un total de Produits Constatés d'Avance (PCA) à comptabiliser de 638 902 € qui peut être ventilé de la façon suivante :**

-3 600 € pour l'État

-417 607,60 pour la région Occitanie

-217 695 pour la région Nouvelle Aquitaine



### **3 - Engagements hors bilan**

#### **3-1) Mises à disposition à titre gratuit**

La mise à disposition d'agents par les personnes morales membres d'un groupement peut soit donner lieu à remboursement, soit être réalisée sans contrepartie financière au titre de la contribution aux ressources du GIP. Il s'agit ici d'une faculté ouverte aux personnes morales, membres du groupement.

La convention constitutive du GIP OPLO a prévu dans les participations des membres au démarrage du groupement, la mise à disposition d'un agent de catégorie A par la Région Occitanie.

Cette mise à disposition a fait l'objet d'une convention de mise à disposition, signée le 7 décembre 2015, pour une durée de 3 ans renouvelables, d'un fonctionnaire territorial de la Région Occitanie pour le poste de Directeur du GIP OPLO qui ne donne pas lieu à remboursement.

Cette participation de la Région Occitanie est évaluée dans la convention constitutive du GIP à 45 000 €.

De même, la contribution du Ministère de l'Education Nationale s'est concrétisée par la mise à disposition à titre gratuit d'un fonctionnaire de l'Education Nationale pour le poste de Chargé de mission Enseignement.

Cette participation du Ministère de l'Education Nationale est évaluée à 50 000 €.

#### **3-2) Subventions , Bourses et DCL**

Au cours de l'année 2018, l'Assemblée Générale du groupement a voté l'attribution d'aides à divers bénéficiaires (associations et étudiants) via des dispositifs conditionnés et parfois pluriannuels.

Au 31/12/2018, une partie des bénéficiaires de ces aides doivent encore réaliser certaines conditions (production de divers justificatifs) afin d'en bénéficier au cours des exercices postérieurs à la clôture. De même, des bénéficiaires d'aides votées en 2017 n'ont pas encore fournis les justificatifs permettant le versement du solde de l'aide qui leur avait été accordée.

**L'obligation ainsi générée étant pour partie conditionnelle, elle s'avère potentielle et doit faire l'objet d'un engagement hors bilan.**

Le montant de cet engagement hors bilan est estimé en fonction des subventions et bourses non encore versées au 31/12/2018, toutes les conditions pour permettre leur versement n'étaient pas réunies à cette date.

Il peut être détaillé comme suit concernant les bourses :

<b>Bénéficiaire Bourses</b>	<b>Bourses accordées en 2017</b>	<b>Solde à verser au 31/12/2018</b>
TEXIER Marine	4 000	2 000
Manon BOULANGER	4 000	4 000
Xavier JULIEN	4 000	2 000
RAYNAL Anne (epse PARRA)	4 000	2 000
SAINT Lisa	4 000	2 000
VIALETTES Lisa	4 000	2 000
SALINIE Pauline	4 000	2 000
	<b>28 000</b>	<b>16 000</b>

Volet étudiant	Convention	Montant accordé en 2018	Solde à verser au 31/12/2018
CAUBET Maëva	BE 18001NA	4 000	2 000
GAURRAT-RANQUE Audrey	BE 18002NA	4 000	2 000
TISNERAT Fanny	BE 18003 NA	4 000	2 000
CHARRIERE Lucie	BE 18005 NA	4 000	2 000
CAYLET Christelle	BE 18001 OC	4 000	2 000
RIVIERE Valentine	BE 18002 OC	4 000	4 000
SUSBIELLE Mathilde	BE 18004 OC	4 000	2 000
BALDET Alicia	BE 18005 OC	4 000	2 000
ROSELLO Lisa	BE 18006 OC	4 000	2 000
VIGUIER Angélique	BE 18008 OC	4 000	2 000
<b>Volet professeur</b>			
GOURG Carole	BP 18001 NA	4 000	4000
LABORDE Evelyne	BP 18002 NA	4 000	2000
	Total (a)	48 000	<b>28 000</b>
<b>Volet étudiant</b>			
GATARD Marion	BE 18004NA	4 000	4 000
HAYET Kevin	BE 18006NA	4 000	4 000
BILLA Claire	BE 18007 NA	4 000	4 000
MARTRE Marie	BE 18008 NA	4 000	4 000
PELEGRIN PARDOU Mélanie	BE 18009NA	4 000	4 000
BERNAT Nadège	BE180011OCC	4 000	4 000
VALMARY Juliette	BE 180012OCC	4 000	2 000
DEPEYRE Mélanie	BE 180013OCC	4 000	2 000
GERIN Charlène	BE 180014OCC	4 000	2 000
ARRESSEGUET Noémie	BE 180015OCC	4 000	2 000
CASTETS Carla	BE 180016OCC	4 000	2 000
COLRAS Delphine	BEA80018OCC	4 000	4 000
BAILLET Aurore	BE18010NA	4 000	2 000
SOLIVA Anaïs	BE180010OCC	4 000	2 000
	Total (b)	56 000	<b>42 000</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>104000</b>	<b>70 000</b>

Il peut être détaillé comme suit concernant les subventions :

<b>ORGANISME PORTEUR DE PROJET</b>	<b>Montant voté AG 31-03-17</b>	<b>Solde à verser au 31/12/2018</b>
CAP'OC – Reseau CANOPE	110 000	22 000
CFPO MIDI PYRENEES	50 000	10 000
CONVERGENCIA OCCITANIA	10 000	2 000
IEO BOLEGATOISH	1 000	200
IEO Centre Occitan du Haut Rouergue – Espalion	2 000	400
IEO CERCLE OCCITAN ARGELES GAZOST	1 600	320
IEO GARD	3 308	662
IEO HAUTE-GARONNE	21 508	4 302
IEO VAM E NHAC	800	800
IEO Villefranche de Rouergue	3 122	624
<b>TOTAL</b>	<b>203 338</b>	<b>41 308</b>
<b>ORGANISME PORTEUR DE PROJET</b>	<b>Montant voté AG 16-06-2017</b>	
ACPPG	1 000	1 000
Federation Vivre au Pays RADIO PAIS	78 000	15 600
FELIBRIGE (Gascogne Ht Languedoc)	2 000	400
Université TOULOUSE JEAN JAURES (Org° Conf DUOC)	1 500	1 500
Université TOULOUSE JEAN JAURES (pole documentaire Biblio)	3 250	650
Université TOULOUSE JEAN JAURES (valorisation ens. Oc.)	5 500	5 500
<b>TOTAL</b>	<b>91 250</b>	<b>24 650</b>
<b>ORGANISME PORTEUR DE PROJET</b>	<b>Montant voté AG 15-12-2017</b>	
CFPOc AQUITAINE	25 000	5 000
LIGAMS	4 000	35
	<b>323 588,00</b>	<b>70 992,60</b>

<b>ORGANISME PORTEUR DE PROJET</b>	<b>Montant voté AG 11-04-2018</b>	<b>Solde à verser au 31/12/2018</b>
ADOC 12 - Ass dptmentale pr la transmission et la valorisation de l'occitan en Aveyron	5 000	1 000
ALCOC - Association pour la langue et la culture occitane	7 000	1 400
APRENE	16 000	3 200
Ass Agricole Terre Nouvelle (Lycée Terre Nouvelle)	8 000	0
Ass pour le devt de l'occitan (ADOC 48)	8 000	1 600
Association Lengad'oc - Lengad'oc Narbonne	3 000	600
Association PARLEM	7 500	1 500
CANOPE - CAP Oc	110 000	22 000
Carnaval Gascon (IEO)	2 000	2 000
Centre culturel occitan Lo camèl	1 800	360
Cercle Occitan des Pays d'Olmes et Mirepoix	1 000	200
CFPO Lengadoc	50 000	10 000
CFPOC Nouvelle Aquitaine	60 000	12 000
Cité scolaire de Bellevue	1 000	200
Cont'am	130 000	26 000
CREO 32	1 500	300
Escola Occitana d'Estiu - IEO Lot et Garonne	8 000	1 600
Federacion Vivre au Pays - RADIO PAIS	78 000	15 600
Federation Calandreta Aquitaine	200 000	40 000
Federation Calandreta de Midi Pyrenees	380 000	76 000
Federation Calandreta Lengadoc	386 000	77 200
FIMOC - Federation interregionau deus mèdias occitan	10 000	2 000
IEO - Institut d'etudes occitanes (IEO FEDERAL)	18 000	3 600
IEO 09 Section dptmentale Ariège	21 000	4 200
IEO 11 Section dptementale de l'Aude	4 250	850
IEO 12 Section dptementale d'Aveyron	7 800	1 560
IEO 30 Section dptementale du Gard	4 300	860
IEO 31 Section dptmentale de la Haute Garonne	21 500	4 300
IEO 34 Section dptmentale de l'Herault	17 700	3 540
IEO 46 - Section dptmentale du Lot	9 100	1 820
IEO 81 - Section dptmentale du Tarn	19 000	3 800
IEO 82 - Ass Antonin Perbosc	10 000	2 000
IEO Alavetz - Ccele local de Prechac	3 350	670
IEO Castres - Centre occitan del pais Castrés	10 000	2 000
IEO Centre culturel occitan de l'Albigeois (CCOA)	11 500	2 300
IEO Centre culturel occitan Rouergue (CCOR)	6 100	1 220
IEO Centre local de Carbonne	3 100	620
IEO Cercle occitan Argeles Gazost - Aigaberdenc	1 600	320
IEO Cercle occitan de Carmaux	2 000	400
IEO Cercle Occitan de Foix Pierre Lagarde	2 750	550

IEO Cercle occitan de Pamiers	3 450	690
IEO Cercle Occitan de Villefranche	3 100	620
IEO Cercle occitan du Couserans	2 750	550
IEO Cercle occitan du Haut rouergue IEO d'Espalion	1 900	1 900
IEO Los Barjacaires - Lavercantière	1 700	340
IEO L'Ostal Salva Toch - cercle occitan de Leguevin	4 800	960
IEO Midi-Pyrénées - Lo Diari	12 000	2 400
IEO Occitanie Pyrénées Méditerranée	55 000	11 000
Lo Congrès Permanent de la Lenga Occitana	157 000	31 400
MARPOC - Maison pour l'animation et la recherche populaire occitane	21 000	4 200
OC-BI Aquitania	100 000	20 000
OC-PROD	100 000	20 000
OSTAU BEARNES	10 000	2 000
Radio Albigés	4 000	800
Radio Galaxie	2 100	420
Radio Lengua d'oc - SON e RESSON OCCITAN	86 000	17 200
Radio Vicomté	500	100
Té Vé Oc	2 000	400
Université Toulouse Jean-Jaures UT2 (Duoc)	1 400	280
<b>TOTAL</b>	<b>2 215 550</b>	<b>444 630</b>
<b>ORGANISME PORTEUR DE PROJET</b>	<b>Montant voté AG 13-07-2018</b>	
Université Paul Sabatier – Toulouse	2 500	2 500
Pit Prod	2 000	400
Las Letras Occitanas	5 000	1 000
		3900
<b>ORGANISME PORTEUR DE PROJET</b>	<b>Montant voté AG 11-10-2018</b>	
ADOC 48	8 000	1 600
AQUI LOC association	900	180
FELIBRIGE 31	1 500	300
LENGA VIVA	7 000	7 000
RADIO OCCITANIA	19 000	3 800
		12880
<b>ORGANISME PORTEUR DE PROJET</b>	<b>Montant voté AG 28-11-2018</b>	
Université Paul Valéry Montpellier	10 000	10 000
Federation calandreta limousin	30 000	6 000
ESPE Aquitaine	1 860	1 860
Federation calandreta aquitaine	10 000	2 000
<b>TOTAL</b>	<b>51 860</b>	<b>19 860</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>481270</b>

Il peut être détaillé comme suit concernant les DCL :

NOM PRENOM	academie	Montant voté AG en 2018	Solde au 31/12/2018
BAJOLLE Julie	Bordeaux	80 €	0 €
DECOBERT Anne-Laure	Bordeaux	80 €	80 €
DUSSARAT Emilie	Bordeaux	80 €	80 €
JULLIEN Xavier	Bordeaux	80 €	80 €
LAHIEYTE Marie-Claude	Bordeaux	80 €	0 €
LAHITETTE-LARROQUE Anaïs	Bordeaux	80 €	0 €
LASMARENX-BERGEZ-ESQUINES Laure	Bordeaux	80 €	80 €
LEVASSEUR MOLLE Marie	Bordeaux	80 €	80 €
ESCAFFRE Marie-pierre	Montpellier	80 €	80 €
KOANDA Soleila	Montpellier	80 €	80 €
DEPEYRE Mélanie	Toulouse	80 €	0 €
DROUIN Gautier	Toulouse	80 €	0 €
LATAPIE Eric	Toulouse	80 €	80 €
		1 040	640

#### **4 - Notes relatives aux postes du compte de résultat**

##### **4-1 Ventilation des ressources**

Le GIP OPLO a reçu les contributions suivantes en 2018 :

- 33 000 € versés par le Ministère de la Culture et de la Communication dont 15 000 € au titre du fonctionnement,
- 1 792 400 € versés la Région Occitanie dont 98 000 € au titre du fonctionnement,
- 869 000 € de la Région Nouvelle Aquitaine (dont 173 800 € non encore versés au 31/12/2018) dont 143 000 € au titre du fonctionnement.

Le compte de résultat de l'exercice 2018 ne totalise que les produits rattachés à l'exercice 2018 : sont donc exclus les produits constatés d'avance qui permettront de financer en 2019 les aides que le groupement s'est engagé à verser en 2017 et 2018 , et qui n'ont pas encore été exécutées à la clôture de l'exercice ((soit -638 902 €) mais sont inclus les produits constatés d'avance au 31/12/2017 et qui sont venus s'ajouter aux recettes 2018 (soit +572 001 €).

Les ressources rattachées à l'exercice 2018 figurant au compte de résultat sont détaillées de la façon suivante :

-pour l'État = 33 000 – 3600 (PCA 2018) = 29 400 €

-pour la région Nouvelle Aquitaine =  
869 000 + 193 600 (PCA 2017) – 217 695 (PCA 2018) = 1 062 600 €

-pour la région Occitanie = 1 792 400 + 379 001 (PCA 2017) – 417 607 (PCA 2018) = 2 171 401 €

## 4-2 Charges d'interventions

Au cours de l'année 2018, le total des aides versées par le GIP OPLO s'élève à :

-445 110 € à divers opérateurs conformément aux décisions votées en Assemblée Générale au cours de l'exercice **2017**,

-48 000 € au titre de bourses accordées au cours de l'exercice **2017** ,

-1 832 240 € à divers opérateurs conformément aux décisions votées en Assemblée Générale au cours de l'exercice **2018**,

-34 000 € au titre de bourses accordées au cours de l'exercice **2018** ,

-400 € versés au titre des DCL accordé au cours de l'exercice **2018**.

Ces versements peuvent être détaillées de la façon suivante :

Calandreta	1 010 400,00 €
Enseignement primaire et secondaire	131 900,00 €
Enseignement supérieur	1 120,00 €
Production matériel pédagogique	88 000,00 €
IEO	263 665,60 €
Centre de formation pour adultes	145 800,00 €
Autres associations cours pour adultes	35 620,00 €
Collectivités	157 500,00 €
Radios	173 680,00 €
Autres médias	257 700,00 €
Autres associations cours pour adultes	11 965,00 €
Bourses	82 000,00 €
DCL	400,00 €

## 4-3 Résultat, impôt et taxes

- **Le résultat de l'exercice 2017 est un bénéfice de 69 871,60 €.**

**Il est proposé d'affecter ce résultat en report à nouveau.**

- **Imposition et taxes :**

Le GIP OPLO n'exerçant aucune activité commerciale, il n'entre pas dans le champ de l'impôt sur les sociétés ni dans celui de la TVA.

Or, selon l'article 231-1 du Code Général des Impôts, les employeurs qui ne sont pas assujettis à la TVA sur au moins 90 % de leur chiffre d'affaires sont assujettis à la taxe sur les salaires.

Le GIP OPLO n'étant pas assujetti à la TVA, il est redevable de la taxe sur les salaires, calculée sur la totalité des rémunérations versées au cours de l'année. La taxe sur les salaires due par le GIP OPLO est déclarée et versée au mois de janvier 2019 pour un montant de 6 227 €.

## Délibération AG190221.03 : adoption du budget initial 2019 du Groupement ;

Mesdames, Messieurs,

En vertu de l'article 11.2 de la convention constitutive de l'Office public de la langue occitane, l'Assemblée générale délibère notamment sur ce qui a trait aux décisions budgétaires.

Il s'agit par conséquent d'adopter le budget initial du Groupement, suite aux propositions budgétaires adoptées par le Conseil d'administration réuni ce jour. Le budget présenté prend une nouvelle forme résultant de la mise en œuvre de la réforme liée à la nouvelle Gestion Budgétaire et Comptable Publique (GBCP) pour les établissements non soumis à la gestion budgétaire, dont relève notre Groupement.

Le budget qui vous est soumis est construit, en comparaison avec le budget 2018 :

- **Pour l'État** : sur la base d'une augmentation de 5 000 € de sa contribution budgétaire au programme d'activité et d'une reconduction de sa contribution au fonctionnement ;
- **Pour la Région Nouvelle-Aquitaine** : sur la base d'une augmentation de 5 000 € de sa contribution budgétaire au programme d'activité et d'une augmentation de 51 % de sa contribution budgétaire au fonctionnement (+ 72 900 €) ;
- **Pour la Région Occitanie** : d'une baisse de 5 % de sa contribution budgétaire au programme d'activité (82 400 €) et d'une reconduction de sa contribution au fonctionnement.

**En conséquence, Mesdames, Messieurs, j'ai l'honneur de vous proposer d'adopter la délibération suivante :**

**ARTICLE UN** : Le budget initial 2019 du Groupement, tel que présenté dans les documents ci-annexés, est approuvé.

**ARTICLE DEUX** : Suite à sa demande en date du 19/02/2019, une avance exceptionnelle de 60 000.00€ est versée, sur présentation d'un RIB et d'une attestation de commencement d'activité, à la Fédération régionale des Calandretas de Midi-Pyrénées, dans l'attente d'une prochaine décision relative à leur subvention au titre de leurs activités 2019.



**Charline CLAVEAU-ABBADIE**

Présidente du conseil d'administration



# Annexe de la délibération N°AG190221.03

## Note de l'ordonnateur

### I – TABLEAU DES EMPLOIS

Le Groupement rémunèrera, en 2019, quatre Équivalents Temps Plein qui correspondent :

- Au poste de Directeur adjoint (antenne de Bordeaux) ;
- Au poste du/de la Chargée de mission évaluation-communication (antenne de Bordeaux) ;
- Au poste de la Gestionnaire administrative (antenne de Toulouse) ;
- Au poste de Chargée de mission socialisation (antenne de Toulouse).

Les postes de Directeur adjoint et de Chargée de mission évaluation-communication sont occupés par des titulaires de la fonction publique territoriale ;

Les postes de Gestionnaire administrative et de Chargée de mission socialisation sont attribués à des personnes non titulaires de la fonction publique sur la base de contrats de travail de droit public. Le poste de Gestionnaire administrative devrait faire l'objet d'un remplacement en mars.

Cela correspond à une masse salariale estimée à 204 956 €.

Par ailleurs, en 2019, deux agents titulaires de la fonction publique sont mis à disposition à titre Gratuit du Groupement :

- Le poste du Directeur, (mis à disposition depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 par la Région Occitanie et dont la convention de mise à disposition a été reconduite pour trois années supplémentaires) ;
- Le poste de Chargé de mission Enseignement, sur lequel est affecté un professeur mis à disposition par le ministère de l'Éducation nationale.

### II – COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL

Le budget qui vous est soumis est construit, en comparaison avec le budget 2018 :

#### RECETTES :

- **Pour l'État** : sur la base d'une augmentation de 5 000 € de sa contribution budgétaire au programme d'activité (23 000 €) et au fonctionnement (15 000€), soit un total de 38 000 € ;
- **Pour la Région Nouvelle-Aquitaine** : sur la base d'une augmentation de 5 000 € de sa contribution budgétaire au programme d'activité (731 000 €) et d'une augmentation de 51 % de sa contribution budgétaire au fonctionnement (+ 72 900 €, soit 215 900 €) ;
- **Pour la Région Occitanie** : d'une baisse de 5 % de sa contribution budgétaire au programme d'activité (-82 400 €, soit 1 565 000 €) et d'une reconduction de sa contribution budgétaire au fonctionnement (98 000 €).
- **d'une reprise sur provisions** de 20 000 €, qui correspond à la reprise de la provision comptabilisée à hauteur de 57600 € en 2017, utilisée à hauteur de 15 983 € en 2018 et qui correspond à l'estimation des coûts pour l'exercice 2019 liée à l'opération de sensibilisation des lycéens de Nouvelle-Aquitaine : Journadas occitanas et Journadas de ligason. Cette opération sera vraisemblablement soldée fin 2020.

Le total des recettes est de 2 668 500 €.

## **CHARGES**

Les charges de personnels fixées à 205 405 € (+ 82 500 € par rapport à 2018) correspondent à l'ouverture de l'antenne de Bordeaux et de l'affectation des agents à cette antenne ;

Les charges de fonctionnement autres que charges de personnels soit fixées à 138 995 € (+19 400 € par rapport à 2018). Ces charges intègrent la réalisation d'actions de sensibilisation des lycéens (Jornadas occitanas e jornadas de ligason) dont les coûts estimés sont de 20 000 €.

Les dotations aux amortissements, pour un montant de 4 500 € (+ 1 000 € par rapport à 2018), liées à l'achat de nouveaux matériels informatiques (pour l'antenne de Bordeaux).

Le total des charges est de 2 668 500 €

## **RÉSULTAT ET ÉVOLUTION PRÉVISIONNELLE DE LA SITUATION PATRIMONIALE EN DROITS CONSTATÉS**

Le résultat prévisionnel est de 0 €.

L'évolution prévisionnelle de la capacité d'autofinancement est de – 15 500 €. Cette évolution prévisionnelle est calculée en soustrayant les charges qui donnent lieu à des décaissements aux produits qui donnent lieu à des encaissements. C'est-à-dire, pour le Groupement, le résultat net moins les 20 000 € de reprises sur provisions pour la sensibilisation des lycéens de Nouvelle-Aquitaine (qui ne donnent lieu à aucun encaissement) plus les 4 500 € de dotations aux amortissements (qui ne donnent lieu à aucun décaissement).

L'exercice 2019 affiche donc une « insuffisance d'autofinancement » à hauteur de 15 500 €. Pour rappel, la mise en provision au 31/12/2017 de 57 600 € pour les opérations de sensibilisation des lycéens avait influé la capacité d'autofinancement de + 57 600 €.

## **III – BUDGET PAR DESTINATION ET PAR ORIGINE**

*Le budget qui est proposé met l'accent sur les actions liées à l'accompagnement de l'Enseignement (interventions prévisionnellement à hauteur de 1 220 108 €), qui représentent 53% du programme budgétaire d'activité (intervention) ;*

*Le soutien aux formations pour adultes et aux médias représentent respectivement environ 18% du programme budgétaire d'activité.*

*Le soutien aux collectivités et organismes représente 7%.*

*Les aides individuelles (bourses) sont prévisionnellement estimées à 4 % du programme budgétaire d'activité.*

## **IV – OPÉRATIONS POUR COMPTE DE TIERS**

Le Groupement n'est pas concerné par ce type d'opérations

## **V – TABLEAU DE PLAN DE TRÉSORERIE PRÉVISIONNEL**

Ce tableau prévisionnel de trésorerie permet de constater que la trésorerie du GIP lui permettra de faire face à ses dépenses, aussi bien celles qui seront engagées en 2019 que celles qui résultent des engagements contractés au titre des subventions accordées les années antérieures et dont certaines seront versées seulement en 2019.

Ce tableau permet de s'assurer de la soutenabilité financière du budget qui vous est proposé

## **VI – OPÉRATIONS PLURIANNUELLES**

Le groupement n'a pas engagé d'opérations pluriannuelles, les subventions et aides accordées aux opérateurs étant décidées annuellement.

**Estève CROS, Ordonnateur**

## ANNEXE DE LA DÉLIBÉRATION N°AG190221.03

### TABLEAU 1 Présentation des emplois

#### Tableau de présentation des emplois

	Sous plafond LFI (a)	Hors plafond LFI (b)	Total organisme (= a + b)
Emplois rémunérés par l'organisme en ETP	4		4
Emplois rémunérés par l'organisme en ETPT	4		4

NB: Pour les opérateurs de l'Etat, l'autorisation d'emplois sous plafond LFI doit correspondre au plafond notifié par le responsable du programme chef de file de l'Etat en conformité avec le plafond d'emploi législatif du programme.

**POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

**Tableau détaillé des emplois**

	EMPLOIS EN FONCTION DANS L'ORGANISME					TOTAL DES EMPLOIS EN FONCTION DANS L'ORGANISME		
	EMPLOIS SOUS PLAFOND AUTORISÉS PAR LA LFI			EMPLOIS HORS PLAFOND DE LA LFI		ETP	ETPT	masse salariale
	ETPT	ETP	masse salariale	ETP	masse salariale			
<b>EMPLOIS REMUNERES PAR L'ORGANISME ( 1 + 2 + 3 )</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>205 405</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>205 405</b>
<b>1 - TITULAIRES</b>				<b>0</b>	<b>0</b>			<b>0</b>
* Titulaires État (emplois et crédits inscrits au budget de l'organisme et <u>actes de gestion, dont CAP, déconcentrés dans l'organisme</u> )	0	0	0	0	0	0	0	0
* Titulaires organisme (corps propre)	2	2	123949.2	0	0	2	2	123500
- en fonction dans l'organisme :	2	2	123949.2	0	0	2	2	123500
. Titulaires État détachés sur emploi dans un corps organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	0	0	0	0	0	0	0	0
. Titulaires de l'organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	0	0	0	0	0	0	0	0
- en fonction dans une autre personne morale :	0	0	0	0	0			
. Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD sortantes non remboursées	0	0	0	0	0			
. Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD sortantes remboursées	0	0	0	0	0			
<b>2 - NON TITULAIRES</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>81 456</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>81 456</b>
* Non titulaires de droit public	2	2	81 456	0	0	2	2	81 456
- en fonction dans l'organisme :	2	2	81 456	0	0	2	2	81 456
. Contractuels sous statut :	2	2	81 456	0	0	2	2	81 456
øCDI	1	1	46 211	0	0	1	1	46 211
øCDD	1	1	35 244	0	0	1	1	35 244
. Contractuels hors statut :	0	0	0	0	0	0	0	0
øCDI	0	0	0	0	0	0	0	0
øCDD	0	0	0	0	0	0	0	0
. Titulaires détachés sur contrat auprès de l'organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	0	0	0	0	0	0	0	0
- en fonction dans une autre personne morale :	0	0	0	0	0			
. Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD non remboursées	0	0	0	0	0			
. Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD remboursées	0	0	0	0	0			
* Non titulaires de droit privé	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>3 - CONTRATS AIDES</b>				<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>EMPLOIS REMUNERES PAR D'AUTRES PERSONNES MORALES ( 4 + 5 )</b>								
<b>4 - EMPLOIS REMUNERES PAR L'ETAT</b>								
* Titulaires de l'État mis à disposition de l'organisme et non remboursés à l'État (emplois et crédits inscrits au budget de l'Etat)	1	1				0.16	1	0
* Titulaires de l'État mis à disposition de l'organisme et remboursés à l'État (emplois et crédits inscrits au budget de l'Etat)						0	0	0
* Contractuels de l'État mis à disposition de l'organisme et non remboursés à l'État (emplois et crédits inscrits au budget de l'Etat)						0	0	0
* Contractuels de l'État mis à disposition de l'organisme et remboursés à l'État (emplois et crédits inscrits au budget de l'Etat)							0	0
<b>5 - EMPLOIS REMUNERES PAR D'AUTRES COLLECTIVITES OU ORGANISMES</b>								
* Agents mis à disposition de l'organisme et non remboursés à la collectivité ou organisme employeur	1	1				1	1	0
* Agents mis à disposition de l'organisme et remboursés à la collectivité ou organisme employeur								

## TABLEAU 2

### Compte de résultat prévisionnel et état prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

#### POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

#### Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Personnel	205 405.00	Subventions de l'Etat	33 000.00
<i>dont charges de pensions civiles*</i>		Fiscalité affectée	
Fonctionnement autre que les charges de personnel	138 995.00	Autres subventions	2 615 500.00
Intervention (le cas échéant)	2 319 600.00	Revenus d'activité et autres produits	20 000.00
Dotations aux amortissements	4 500.00		
<b>TOTAL DES CHARGES (1)</b>	<b>2 668 500.00</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS (2)</b>	<b>2 668 500.00</b>
<b>Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)</b>	<b>-</b>	<b>Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)</b>	<b>2 668 500.00</b>	<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)</b>	<b>2 668 500.00</b>

#### Calcul de la capacité d'autofinancement

	Montants
<b>Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))</b>	0
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	4 500
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	20 000
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	
- produits de cession d'éléments d'actifs	
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	
<b>= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)</b>	<b>-15 500</b>

### Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants	RESSOURCES	Montants
Insuffisance d'autofinancement	<b>15 500.00</b>	Capacité d'autofinancement	
Investissements		Financement de l'actif par l'État	
		Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	
		Autres ressources	
Remboursement des dettes financières		Augmentation des dettes financières	
<b>TOTAL DES EMPLOIS (5)</b>	<b>15 500.00</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES (6)</b>	-
<b>Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)</b>	<b>0</b>	<b>Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)</b>	<b>15 500</b>

#### POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

### Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Montants
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	-15 500.00
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	61 300.00
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	45 800.00
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	184 017.00
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	601 850.00
Niveau final de la TRESORERIE	785 867.00

### TABLEAU 3 Budget par destination et par origine

#### POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

#### Tableau des charges et des immobilisations décaissables par destination (obligatoire)

Les axes de destination, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

Budget	Charges / immobilisations de l'organisme				
	Personnel	Fonctionnement	Intervention (le cas échéant)	Investissement	TOTAL
Fonction support	205 405	138 995			344 400
Bourses			92 000		92 000
Subv. Enseignement			1 220 108		1 220 108
Subv. Formations adultes			426 360		426 360
Subv. Collectivités et organismes			154 935		154 935
Subv. Médias			424 818		424 818
Subv. Autres projets			1 379		1 379
<b>Total</b>	<b>205 405</b>	<b>138 995</b>	<b>2 319 600</b>		<b>2 664 000</b>

#### Tableau des produits et ressources encaissables par origine (facultatif)

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

Budget	Produits / ressources de l'organisme				
	Subventions de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres subventions	Autres produits/ressources	TOTAL
Origine 1 – ETAT : Ministère de la culture et de la communication	38 000				38 000
Origine 2 – REGION : Nouvelle Aquitaine			946 900		946 900
Origine 3 – REGION : Occitanie			1 663 600		1 663 600
Autres revenus de l'activités					
<b>Total</b>	<b>38 000</b>		<b>2 610 500</b>		<b>2 648 500</b>

**TABLEAU 4**  
**Opérations pour compte de tiers**

**POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

***Le GIP OPLO ne réalise aucune opération pour compte de tiers***

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Débits	Crédits
Opération 1	C 4...			
	C 4...			
Opération 2	C 4...			
	C 4...			
Opération ...	C 4...			
	C 4...			
<b>TOTAL</b>			-	-

N.B. : Dans l'hypothèse d'un écart entre les crédits et les débits d'un même compte, l'opération concernée devra faire l'objet d'une explication spécifique.



**TABLEAU 5**  
**Plan de trésorerie**

**POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de trésorerie annuelle
<b>(1) SOLDE INITIAL (début de mois)</b>	740 066.96	722 454.64	305 870.97	255 671.31	1 337 404.29	779 783.62	1 318 186.96	1 212 070.29	1 072 953.62	953 836.96	834 720.29	904 983.62	45 800.00
<b>ENCAISSEMENTS</b>													
<b>Produits</b>													
Subventions de l'Etat							38 000						38 000
Ressources fiscales													0
Autres subventions d'exploitation			173 800	1 663 600		757 520					189 380		2 784 300
Autres ressources		350	350	630	350	350	350	350	350	350	350	350	4 130
<b>Ressources</b>													
Financement de l'actif par l'État													
Financement de l'actif par des tiers autres que l'État													
Autres ressources													
<b>A. TOTAL</b>	0	350	174 150	1 664 230	350	757 870	38 350	350	350	350	189 730	350	2 826 430
<b>DECAISSEMENTS</b>													
<b>Charges</b>													
Personnel	17 612	17 117	17 117	17 117	17 117	17 117	17 117	17 117	17 117	17 117	17 117	17 117	205 900
Fonctionnement autre que les charges de personnel		14 883	14 766	17 913	10 387	9 883	9 883	9 883	9 883	9 883	9 883	9 883	127 129
Intervention (le cas échéant)		384 934	192 467	547 467	530 467	192 467	117 467	112 467	92 467	92 467	92 467	92 467	2 447 600
<b>Emplois</b>													
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles													0
Participations et immobilisations financières													
Remboursements d'emprunts et autres dettes financières													
<b>B. TOTAL</b>	17 612	416 934	224 350	582 497	557 971	219 467	144 467	139 467	119 467	119 467	119 467	119 467	2 780 630
<b>(2) SOLDE DU MOIS = A - B</b>	-17 612	-416 584	-50 200	1 081 733	-557 621	538 403	-106 117	-139 117	-119 117	-119 117	70 263	-119 117	45 800
<b>SOLDE CUMULE (1) + (2)</b>	722 455	305 871	255 671	1 337 404	779 784	1 318 187	1 212 070	1 072 954	953 837	834 720	904 984	785 867	

\*367317 correspond au versement du solde des subventions votées en 2016 et versée sur présentation de justificatifs

\*\*1439198 correspond à 80 % du montant des subventions votées pour 2017

**TABLEAU 6**  
**Opérations pluriannuelles - prévision**

**POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des engagements (facultatif), des charges ou immobilisations et des précisions de ressources

**A - Prévision d'engagements (facultatif) et de charges ou immobilisations (obligatoire)**

Opération	Nature	Coût total de l'opération	Engagements exécutés les années antérieures à 2018	Engagements nouveaux prévus en 2018	TOTAL des engagements exécutés ou prévus en 2018	Charges/imm o exécutés les années antérieures à 2018	Charges/imm o nouveaux prévus en 2018	TOTAL des charges/imm o exécutés ou prévus en N	Engagements prévus en N+1 *	Charges/imm o prévus en N+1	Engagements prévus en N+2 *	Charges/imm o prévus en N+2	Engagements prévus > N+2 *	Charges/imm o prévus > N+2
SUBVENTIONS	Personnel													
	Fonctionnement													
	Intervention													
	Investissement													
<b>Total Op.1</b>		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
BOURSES	Personnel													
	Fonctionnement													
	Intervention													
	Investissement													
<b>Total Op.2</b>		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Ss total personnel</b>		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Ss total fonctionnement</b>		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Ss total intervention</b>		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Ss total investissement</b>		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

\* Facultatif

## B - Prévisions de ressources (obligatoire)

Opération	Nature	Prévision	Prévision N		Prévisions en N+1 et suivantes		
		Financement de l'opération (14)	Ressources des années antérieures à 2018 (15)	Ressources prévues en 2018 (16)	Ressources prévues en N+1 (17)	Ressources prévues en N+2 (18)	Ressources prévues > N+2 (19)
<b>Financement du Programme d'activité</b>	Financement de l'Etat*						
	Autres financements publics**						
	Autres financements***						
<b>Total Op.1</b>		-	-	-	-	-	-
Op. 2	Financement de l'Etat*						
	Autres financements publics**						
	Autres financements***						
<b>Total Op.2</b>		-	-	-	-	-	-
	<b>Ss total financement de l'Etat</b>	-	-	-	-	-	-
	<b>Ss total autres financements publics</b>	-	-	-	-	-	-
	<b>Ss total autres financements</b>	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>		-	-	-	-	-	-

\* Subvention pour charges de service public, autres financements de l'Etat, fiscalité affectée

\*\* Autres financements publics

\*\*\* Recettes propres

**TABLEAU 6**  
**Opérations pluriannuelles - exécution**

**POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des engagements (facultatif), des charges ou immobilisations et des précisions de ressources

**A - Exécution d'engagements (facultatif) et de charges ou immobilisations (obligatoire)**

Opération	Nature	Prévision	Exécution						Prévision N+1 et suivantes	
		Coût total de l'opération (1)	Engagements exécutés les années antérieures à 2016 (2)	Engagements exécutés en 2017 (3)	TOTAL des engagements exécutés * (4) = (2) + (3)	Charges/immobilisations exécutés les années antérieures à 2016 (5)	Charges/immobilisations exécutés en 2017 (6)	TOTAL des charges/immobilisations exécutés (7) = (5) + (6)	Restes à exécuter (8) = (4) - (7)	Solde à engager * (9) = (1) - (4)
SUBVENTIONS	Personnel									
	Fonctionnement									
	Intervention									
	Investissement									
<b>Total Op.1</b>										
BOURSES	Personnel									
	Fonctionnement									
	Intervention									
	Investissement									
<b>Total Op.2</b>										
	<b>Ss total personnel</b>									
	<b>Ss total fonctionnement</b>									
	<b>Ss total intervention</b>									
	<b>Ss total investissement</b>									
<b>TOTAL</b>										

\* Facultatif

## B - Exécution des ressources (obligatoire)

Opération	Nature	Prévision	Exécution		Prévisions en N+1 et
		Financement de l'opération (11)	Ressources des années antérieures (12)	Ressources réalisées en 2017 (13)	Reste à inscrire en N+1 et (14) = (11) - (12) - (13)
Financement programme d'activité	2015				
	Nouvelle Aquitaine				
	Occitanie				
<b>Total Op.1</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
	Financement de l'Etat*				
	Programme d'activité				
	Autres financements***				
<b>Total Op.2</b>					
	<b>Ss total financement de</b>				
	<b>Ss total autres financements publics</b>				
	<b>Ss total autres</b>				
<b>TOTAL</b>					

\* Subvention pour charges de service public, autres financements de l'Etat, fiscalité affectée

\*\* Autres financements publics

\*\*\* Recettes propres

## Délibération AG190221.04 : adoption du programme d'activité 2019 du Groupement ;

En vertu de l'article 11.2 de la convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public (G.I.P.) – OPLO, l'Assemblée générale délibère notamment sur la proposition du programme d'activité.

Celui-ci se décline désormais selon les grandes orientations telles que fixées par le Plan d'action de l'Office public de la langue occitane adopté le 28 novembre 2018. Les actions saillantes 2019 qui vous sont soumises sont les suivantes :

### **1/ Accompagner et conseiller :**

- Finalisation du processus de conventionnement entre les différents partenaires interacadémiques : Rectorats de Montpellier et de Toulouse, réseau Canopé-Capòc et fédérations régionales Calandreta et association de parents Òc-bi ;
- Accompagnement des collectivités territoriales : projets déjà entamés de contractualisation avec les Conseils départementaux de la Dordogne, de la Gironde et des Pyrénées-Atlantiques ;

### **2/ Observer et mesurer :**

- Réalisation d'une enquête sociolinguistique à l'échelle de l'ensemble des territoires occitans des régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie ainsi que sur le Val d'Aran, et financée par l'Union Européenne (Poctefa) et le GECT Nouvelle-Aquitaine Navarra Euskadi avec le soutien technique des conseils départementaux et des structures associatives interrégionales volontaires ;

### **3/ Communiquer et faire connaître :**

- Production d'outils de base propres à l'OPLO ainsi qu'à des documents répondant à des besoins urgents, notamment dans le domaine de l'enseignement (plaquettes « l'occitan au collège » puis « l'occitan au lycée », dispositif « Ensenhar », site internet ONISEP visant à valoriser les débouchés professionnels liés à la langue occitane.

### **4/ Soutenir les actions de terrain :**

- En tant qu'organisme redistributeur de subventions, l'OPLO va progressivement mettre en place ses différents règlements d'intervention thématiques sur la base de critères pré-définis en concertation avec le secteur associatif afin d'appuyer plus justement les actions portées par des tiers.
- Il sera par ailleurs proposé la mise en place de modalités de concertation permanente entre l'OPLO et le secteur associatif sur le modèle des « comités conseils » institués par l'ex-Région Midi-Pyrénées.

**En conséquence, Mesdames, Messieurs, j'ai l'honneur de vous proposer d'adopter la délibération suivante :**

**ARTICLE UNIQUE :** Le programme d'activité 2018 de l'Office public de la langue occitane figurant en annexe référencée sous le N°AG180411.04 est approuvé.



**Charline CLAVEAU-ABBADIE**

Présidente du conseil d'administration

# PROGRAMME D'ACTIVITÉ 2019

## OFFICE PUBLIC DE LA LANGUE OCCITANE

Les missions premières de l'Office public de la langue occitane sont inscrites au cœur de la convention constitutive voulue par ses fondateurs, à savoir la transmission et la socialisation de la langue occitane.

2018 a été marqué par deux avancées significatives pour l'OPLO, la création de l'antenne de Bordeaux / Nouvelle-Aquitaine en septembre et le vote de ses orientations stratégiques sous la forme d'un plan d'action pluriannuel en novembre, fruit d'un large processus de concertation mené lors du 2<sup>nd</sup> semestre de l'année dernière.

L'année 2019 sera ainsi consacrée au démarrage des mesures validées par l'Etat (ministères de l'Éducation nationale et de la Culture) ainsi que par les Régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie, dont voici les axes majeurs, conformément au plan d'action de l'OPLO :

### **1/ Accompagner et conseiller :**

- Finalisation du processus de conventionnement entre les différents partenaires interacadémiques qui œuvrent en faveur de l'enseignement de l'occitan

Dans la dynamique de la convention-cadre signée en janvier 2017 avec le Ministère de l'Éducation nationale et des conventions particulières déjà effectives dans les académies de Bordeaux et Limoges, il s'agit de finaliser les conventions multipartites qui concerneront les académies de Toulouse et Montpellier. Parallèlement, il s'agira d'entamer un processus de contractualisation avec les opérateurs structurants du secteur à savoir :

- Le réseau Calandreta (enseignement immersif associatif et laïque) ;
- Oc-Bi (promotion de l'enseignement bilingue dans le réseau de l'Éducation nationale) ;
- Canopé-Cap'Òc (production et diffusion de matériel pédagogique).

➤ Accompagnement des collectivités territoriales

Si la loi NOTRe vient rappeler de manière explicite que « la promotion des langues régionales constitue une compétence partagée », l'OPLo entend jouer pleinement son rôle d'accompagnement auprès des collectivités territoriales. Dans ce processus au long cours, la première phase consistera à convention avec les Départements volontaires autour d'objectifs croisés (Dordogne, Gironde, Pyrénées-Atlantiques, Gers, Tarn, Lozère...).

Il conviendra par la suite de se concentrer sur le soutien à apporter aux établissements de coopération intercommunale, en priorité sur les territoires déjà dotés d'une offre d'enseignement de l'occitan, de manière à entourer les jeunes locuteurs d'un environnement progressivement bilingue. Cela pourra prendre la forme d'un « kit d'actions bilingues » créé par l'OPLo et mis à disposition des EPCI volontaires (2020).

## **2/ Observer et mesurer :**

- Réalisation d'une nouvelle enquête sociolinguistique à l'échelle des Régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie

Des enquêtes dites « sociolinguistiques » sont menées partout dans le monde, en particulier par les pouvoirs publics, et ce depuis l'avènement des premières politiques linguistiques. Qu'elles soient qualitatives, quantitatives ou même les deux à la fois, elles constituent des outils d'évaluation indispensables à la définition de schémas d'aménagement linguistique institutionnels.

Accompagnées par un comité scientifique, ce type d'enquêtes se veut une photographie de la pratique d'une langue à un instant « T ». Il s'agit d'en connaître le nombre de locuteurs par tranche d'âge et catégorie socioprofessionnelle, d'observer les modalités de transmission familiale et d'usage social...

La redondance de ces études, à échéances régulières, permet en outre de comparer ces données et d'analyser leur évolution entre deux périodes (au moins). Il a fallu attendre l'enquête pilotée par l'ex-Région Aquitaine en 2009 pour voir émerger la première enquête de type « basque » pour l'occitan, où lorsque la personne déclare être locutrice de la langue régionale, l'entretien téléphonique se poursuit dans cette langue. L'ex-Région Midi-Pyrénées a suivi le même protocole deux ans plus tard. Les caractéristiques de l'enquête à mener sont les suivantes :



- Objectifs : il s'agit de disposer de données sociolinguistiques quantitatives et qualitatives sur la présence de la langue occitane à l'échelle du territoire de l'Office ; cet outil paraît indispensable pour concevoir et
- développer des politiques publiques en faveur de l'occitan, tant à l'échelle interrégionale que départementale. L'étude devra permettre d'éclairer quatre grands « champs » de questionnement :
  - la compétence linguistique (selon le territoire, l'âge, la catégorie socioprofessionnelle...) ;
  - la transmission (évolution des modes de transmission de la langue) ;
  - l'utilisation (bilinguisme actif / passif ; typologie des usages de la langue, publics, privés familiaux, amicaux...) ;
  - les représentations linguistiques (opinions et comportements vis-à-vis de la langue et de sa promotion).
- Périmètre géographique : territoire occitanophone des Régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie ainsi que du Val d'Aran (Principat de Catalogne / Espagne).

La maîtrise d'ouvrage appartient au GECT Nouvelle-Aquitaine/Euskadi/Navarre et à l'Office public de la langue occitane, dans le cadre d'un projet européen Poctefa 2014-2020 (Programme Interreg V-A Espagne-France-Andorre). La maîtrise d'œuvre de l'enquête elle-même (réalisation) sera confiée à un prestataire dans le cadre d'une procédure de marché public. Un comité de pilotage sera mis en place, co-présidé par l'OPLO et le GECT NAEN. Il sera composé de deux collèges :

- un collège « partenaires », composé des Départements volontaires menant une politique linguistique en faveur de l'occitan ainsi que des opérateurs structurants (Oc-Bi, Congrès...) ;
- un collège scientifique composé d'universitaires de différentes disciplines.

Les travaux du comité de pilotage démarreront dès le mois de mars 2019, l'enquête à proprement parler sera effectuée fin 2019 tandis que les résultats devraient être connus début 2020.